

GIVERNY

Magazine municipal 2022-2023



© dl givernyphotos.fr



© dl givernyphotos.fr

musée
Giverny
Impressionnisme

Saison 2023

au musée des impressionnistes Giverny

Les Enfants de l'impressionnisme

31 mars - 2 juillet

Renoir à Guernesey, 1883

14 juillet - 10 septembre

Flower Power

29 septembre - 7 janvier 2024

mdig.fr



LEURE
en Normandie



Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION



EPMO
ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU MUSÉE D'ART ET
DU MUSÉE DES IMPRESSIONNISTES
DE GIVERNY

L'agence de GASNY vous accueille
tous les jours du mardi au samedi pour toutes
vos opérations courantes.

Pour tous vos projets d'épargne, de financement et
d'assurances, nos conseillers sont disponibles
pour vous recevoir sur rendez-vous.

Tél : 09 69 39 31 14

AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT



ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ

NORMANDIE-SEINE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE-SEINE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : Cité de l'Agriculture, Chemin de la Bretèque, 76230 BOIS-GUILLAUME - RCS Rouen n°433 786 738 - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 025 320. Adresse postale : CS 70800 76238 BOIS-GUILLAUME CEDEX, Tél : 02 27 76 60 30.

Les vœux du maire

GIVERNOISES, GIVERNOIS,

L'année 2022 s'est achevée sur la finale de la coupe du monde, malheureusement perdue par l'équipe de France au terme d'un match haletant ; je veux saluer le magnifique parcours des « bleus » qui nous ont offert de superbes moments de sport. Nous sommes nombreux à avoir été profondément touchés par cette aventure collective.

Après trois années compliquées marquées par l'épidémie Covid, nous devons rester prudents et vigilants. Depuis quelques mois nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les budgets des familles et des collectivités.

Au niveau municipal, il nous faudra être attentifs et vigilants pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement ce qui se traduira par une baisse des investissements. La commune a abordé les questions d'économie d'énergie depuis le début de l'année 2022, deux programmes en partenariat avec le S.I.E.G.E pour installer un nouvel éclairage LED dans la rue Claude Monet. La transformation des lanternes pour la modification envisagée pose un problème technique, nous espérons qu'il sera résolu dans ce semestre.

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par la commune, les associations locales et les musées ont connu un très large succès.

Bravo à tous nos bénévoles. Notre vide-grenier a connu comme aux plus beaux jours une belle affluence, nous porterons nos efforts pour le prochain sur le nombre d'exposants.

Pour 2023, notre grand projet de « requalification du centre bourg – phase 2 » va pouvoir commencer grâce à l'action conjointe de la commune avec nos deux conseillers départementaux Sébastien Lecornu et Catherine Delalande pour l'obtention du financement de notre première tranche qui s'élève à 488 960 euros hors taxes. Nous avons obtenu au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, une subvention de 195 584 euros et de la direction de l'aménagement du territoire, commission permanente du Conseil départemental, une subvention de 97 792 euros.



Nous avons passé commandes, selon les règles de procédure, d'un relevé topographique auprès d'un géomètre et d'un diagnostic sur l'état des chaussées des voies communales à requalifier ; ces opérations se dérouleront sur janvier et février 2023. Pour rappel, le montant total des travaux à financer est de 1 940 455,44 euros hors taxes.

Nous avons décidé d'innover, notre traditionnelle cérémonie des vœux en janvier est supprimée, et nous créerons une rencontre de remplacement au début de mars qui sera « l'Ouverture de la saison touristique ». Trois manifestations viendront s'ajouter à celle-ci : notre vide-grenier, la première bouteille de vin givernois et le repas des anciens et/ou un colis suivant la recette de notre vide-grenier. 2023 sera aussi le lancement du site internet municipal, mis au point par notre collègue Dominique Lepage. « giverny27.fr » et l'application « Localiti » vous permettront une connexion aux différentes rubriques et une consultation de nos informations municipales. Nous avons prévu d'organiser en mairie des réunions par petits groupes afin de vous aider à l'installation du site pour les Givernois qui le souhaitent.

Je reste avec les élus et le personnel communal à votre écoute. La taille de notre village nous permet cette proximité et cette solidarité. Je vous donne rendez-vous le jeudi 9 mars 2023 à 18 heures à l'ancienne gare de Giverny pour « l'ouverture de la saison touristique 2023 » et comme les années précédentes, restons résolument optimistes ; je compte sur vous.

*Claude LANDAIS
Maire de Giverny*

Le conseil municipal de Giverny



Claude LANDAIS

Maire de Giverny Chevalier de l'ONM
Président des commissions municipales
 Membre du GIP - Normandie Impressionnisme
 Membre du Bureau Communautaire SNA
 Membre Conseil Départemental Eure Tourisme - Union des Maires
 Membre Comité Energies Renouvelables - Union des Maires
 Délégué Titulaire Conseil Communautaire
 Vice-président du bureau de l'Office du Tourisme de SNA
 Administrateur du MDIG.
 Membre du CDNPS. (Nomination préfecture)
 Membre du Bureau du S.I.E.G.E.
 Délégué du Bureau CNAS (Mairie et OT)
 Membre titulaire du comité social territorial du CDG27



Monique DELEMME

Maire Adjoint Chevalier de l'ONM
 Vice-Présidente des Commissions :
 Fêtes et cérémonies
 Scolaire
 Urbanisme
 Aide aux personnes
 Communication
 Numérique.
 Voirie et travaux
 Membre suppléante de Claude Landais :
 au conseil communautaire de Seine Normandie
 Agglomération
 à l'Office du tourisme de SNA.
 au CA du Musée des impressionnistes Giverny
 à Natura 2000



Daniel DROIN

Maire Adjoint
 Vice-Président des Commissions :
 Voirie et Travaux.
 Membre des Commissions :
 Fêtes et cérémonies.
 Urbanisme
 Communication.
 Membre suppléant Syndicat Intercommunal Gestion
 Equipements Sportifs.
 Membre suppléant Correspondant Défense.
 Délégué suppléant SIIVE



Hugues LAMIRAUX

Conseiller Municipal
 Vice-Président de la Commission Evènementiel.
 Membre des Commissions :
 Fêtes et cérémonies
 Communication
 Membre du Syndicat Intercommunal Gestion
 Equipements Sportifs



Virginie AMETLLER

Conseillère Municipale
 Membre des Commissions :
 Scolaire
 Voirie - travaux
 Titulaire révision des listes électorales
 Déléguée Natura 2000



Dominique LEPAGE

Conseiller Municipal
 Membre des Commissions :
 Voirie et travaux.
 Urbanisme
 Évènementiel
 Communication
 Vice président de la Commission numérique
 et site internet



Eric DENIS

Conseiller Municipal
 Membre suppléant Syndicat Intercommunal
 Gestion Equipements Sportifs.



Gilbert VAHE

Conseiller Municipal Chevalier de l'OLH
 Membre des Commissions :
 Voirie-Travaux
 Cimetière-Eglise
 Aide aux Personnes
 Référent bois et forêts
 Correspondant incendie et secours



Jacques FALC'HON

Conseiller Municipal
 Membre des Commissions :
 Scolaire
 Communication.
 Membre Syndicat Intercommunal Gestion
 Equipements Sportifs.
 Membre suppléant S.I.E.G.E.
 Titulaire Correspondant Défense



Jean-Claude ROSIER

Conseiller Municipal
 Membre des Commissions :
 Numérique
 Communication



Véronique FAIVRE

Conseillère Municipale
 Membre des Commissions :
 Urbanisme
 Aide aux Personnes
 Communication
 Cimetière - Eglise



GÎTE & MAISON D'HÔTES
LA RÉSERVE
GIVERNY

Tél. : + 33 (0)2 32 21 99 09
mlreserve@gmail.com
www.giverny-lareserve.com



7j/7

Frédéric MOIREZ
06 81 09 00 43
taxi.giverny@gmail.com

Liaisons toutes distances
Aéroports | Gares | Circuit touristique
Transports médicalisés assis



**CHARPENTE
TRADITIONNELLE**

**Pose de menuiseries
BOIS - PVC - ALU**

8 bis rue des buissonnets
27490 Écardenville sur eure
Port : 06 15 79 49 82 - Fax : 02 32 35 88 85
Mail : hervethorel@sfr.fr

DECORUB 02 32 51 11 43

AUX
GOURMANDISES DE Giverny
NORMANDIE
FRANCE

NOUVELLE BOUTIQUE

PÂTISSERIES-BISCUITERIE-RESTAURATION RAPIDE
VENTE À EMPORTER - PRODUCTEURS LOCAUX
OBJETS DÉCORATION ARTS DE LA TABLE

SALON DE THÉ ROMANTIQUE

62 RUE CLAUDE MONET
27620 GIVERNY

06 75 22 33 73

www.auxgourmandisesdegiverny.com

Le Verger de Giverny



**Christophe COUTURIER
PRODUCTEUR**

**Cidre - Jus de Pomme - Eau de Vie - Apéritif Normand -
Vinaigre de Cidre - Huile de Colza et de Cameline**

VENTE A LA FERME
De 10H-12H /14H-18H
Fermé le Lundi
1, rue Sainte Geneviève
27620 Bois Jérôme Saint Ouen
Email : verger-giverny@wanadoo.fr
Tél. 02.32.51.29.36

à 3 Km de Giverny
GPS : N 49°5'50.201" / E 1°33'28.262"

**GROUPES (+ de 20pers) : Visite et dégustation sur réservation
FACEBOOK et Site Internet / Le Verger De Giverny/**

Tous nos produits sont élaborés à partir des pommes du verger situé sur les hauteurs de Giverny, terroir réputé pour sa qualité. La production est réalisée à la ferme, selon des méthodes artisanales : fûts de chêne, alambic traditionnel.

Chambres d'hôtes " AU BON MARECHAL "



Marie-Claire BOSCHER

1 rue du Colombier 27620 GIVERNY
Tel: 02 32 51 39 70

E-mail: boscher.marie-claire@orange.fr

CHAMBRES D'HÔTES
Les Rouges Gorges

Christèle et Eric CARRIERE
6 rue aux Juifs - 27620 GIVERNY
02 32 51 02 96

Evénements communaux 2022

JANVIER

Fin 2021, après le mutant Delta, Omicron apparaît. Celui-ci est plus contagieux mais les risques d'hospitalisation sont plus faibles. La cérémonie des vœux du maire est annulée. Il faudra attendre le 2 février pour que le télétravail et le masque en extérieur ne soient plus obligatoires et le 16 février pour que les restaurants, les musées et les discothèques soient réouverts (avec port du masque obligatoire !).

Enfin le 14 mars, les contraintes sanitaires seront abandonnées (toutefois toutes les mesures sanitaires restent fortement conseillées).

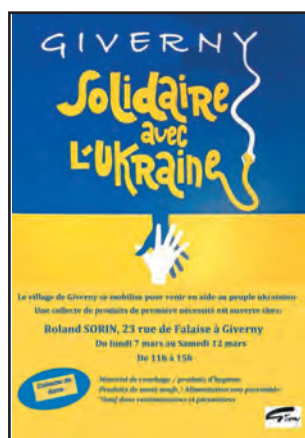
FEVRIER.

4 février **Départ de madame la Sous-Préfète des Andelys**

Une réception conviviale à la résidence préfectorale a réuni autour de Virginie Séné-Rouquier, Sébastien Lecornu, Ministre des Outre-mers, Jérôme Filippini, Préfet de l'Eure, des membres de son cabinet et des sous-préfectures, ainsi que quelques élus de l'Eure, plus Claude Landais et Monique Delemme. Son brillant parcours a été évoqué par monsieur le Préfet ; nous n'oublierons pas son intelligence, son écoute bienveillante, et son engagement sur le terrain notamment pour résoudre les problèmes d'ouverture des musées durant les années Covid...



28 février **Début de l'invasion russe en Ukraine**



Giverny se mobilise pour effectuer une collecte organisée par la Mairie en association avec une ONG ukrainienne dont les correspondants locaux sont Roland Sorin et sa belle-fille ukrainienne.

MARS

7 mars **Une subvention au titre de la DETR**

(dotation d'Etat) a été attribuée à la commune au titre de la « Réhabilitation du centre bourg » et notamment la requalification de la voirie communale. Au vu de la prévision du coût financier de ce dossier, et en regard du budget communal, la requalification se fera en 7 tranches. Les travaux devront donc s'étaler jusqu'en 2030.

11 mars **Conseil municipal**

Le Vendredi 11 Mars 2022 à 20h00

ORDRE DU JOUR :

Délibérations.

Approbation du rapport de la CLECT (commission locale des charges transférées) - Convention Musée des Impressionnistes/Office du tourisme pour les toilettes publiques - Convention de circulation GIVERNON (Petit train Vernon-Giverny) - Convention subvention école de Giverny/ « Maison et Jardins Claude Monet » - Convention « Maison et Jardins Claude Monet » / toilettes publiques - Convention « Maison et Jardins Claude Monet » / parking de la Prairie. Convention d'occupation du domaine public / marchand de gaufres, demande faite par Madame Marie Moncharmont - S.I.E.G.E. délibération – Travaux sur éclairage de la rue Claude Monet : remplacement des lanternes par des led - Autorisation pour achat de terrains (l'île Asphe) n°212, n°213 et 254 Prix d'achat négocié 9 000€ (1370 m²) ; notaire pressenti : Michel Jouyet

Questions diverses :

- Subvention D.E.T.R. (dotation d'équipement aux territoires ruraux)
- Participation Communes adhérentes salle de sport SNA.

17 mars **Vernissage de l'Exposition Monet/ Rothko**

Sébastien Lecornu, président du Musée des impressionnistes Giverny, ministre des Outre-Mer, était présent aux côtés du directeur du musée, Cyrille Sciamia, commissaire de cette exposition très innovante.



Ce même jour, celui-ci a été décoré Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres par Sébastien Lecornu.

Événements communaux 2022



Le lendemain le Musée des Impressionnistes Giverny et l'exposition Monet-Rothko furent ouverts au public.

Fin mars **Rapide reprise de l'épidémie** mais avec des formes généralement peu graves ; cependant le nombre d'hospitalisations est en progression par rapport à la mi-mars. Beaucoup de cas dans notre village jusqu'alors assez épargné.

AVRIL

1^{er} avril **Ouverture au public de « Maison et jardins de Claude Monet »** sous des averses de pluie et neige, mais les visiteurs étaient au rendez-vous.

Ouverture du BIT (bureau intercommunal de tourisme) pour l'information des visiteurs arrivant dans le village.



4 avril **Ouverture des toilettes publiques**

Des conventions ont été signées avec « Maison et Jardins de Claude Monet », le Musée des impressionnistes Giverny et l'Office de tourisme pour une mutualisation des coûts. La commune se réserve le droit de rediscuter les conventions avec ses partenaires.

7 avril **Réunion de la Commission de Sécurité**

concernant la salle des fêtes avec le maire et les pompiers. Un défibrillateur devra être installé à leur demande.

10 avril **1^{er} tour des élections présidentielles**



Résultats Élection présidentielle 2022 - 1er tour - Giverny

1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
✓ Résultats complets			
🕒 Dernière mise à jour le 10/04/2022 à 20h34			
Les résultats par candidat			
	Emmanuel MACRON La République en Marche	31,88 %	110 voix
	Jean-Luc MÉLENCHON La France Insoumise	17,97 %	62 voix
	Marine LE PEN Rassemblement National	15,07 %	52 voix
	Éric ZEMMOUR Reconquête!	11,88 %	41 voix
	Valérie PÉCRESSÉ Les Républicains	7,83 %	27 voix
	Nicolas DUPONT-AIGNAN Debout la France	4,06 %	14 voix
	Yannick JADOT Europe Écologie - Les Verts	3,48 %	12 voix
	Jean LASSALLE Résistons !	2,32 %	8 voix
	Anne HIDALGO Parti Socialiste	2,32 %	8 voix
	Fabien ROUSSEL Parti Communiste Français	2,03 %	7 voix
	Nathalie ARTHAUD Lutte Ouvrière	1,16 %	4 voix
	Philippe POUTOU	0,00 %	

10 avril **Nettoyage des bords de Seine** par les bénévoles de « Giverny en Fêtes ».



Arrêt de l'essai de navette autonome entre Vernon et Giverny. L'opérateur de mobilités Transdev abandonne son projet d'expérimentation d'une navette autonome électrique entre Vernon et Giverny invoquant la sécurité et les incivilités au Code de la Route des usagers de la RD5 comme motif principal de ce renoncement.

14 avril **Conseil municipal**

ORDRE DU JOUR :

- Compte de gestion 2021 du Receveur
- Compte administratif 2021

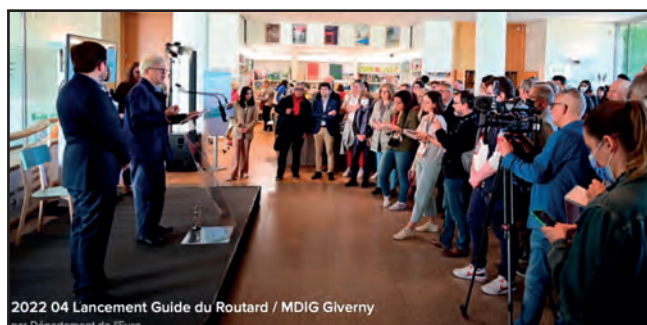
Evénements communaux 2022

- Affectation du résultat exercice 2021
- Impôts locaux – vote des taux des taxes 2022
- Budget primitif 2022
- Ligne de trésorerie 2022
- Autorisation embauche remplacement secrétaire de mairie à partir de Mai 2022
- Questions diverses

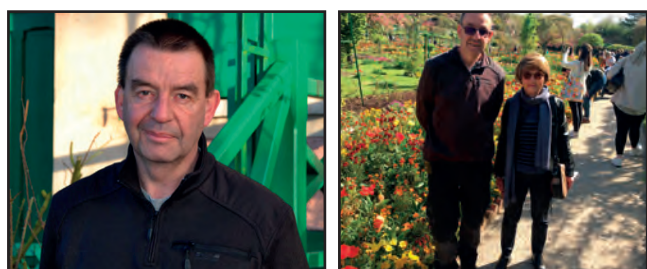
Le compte de gestion du receveur, le compte administratif et le budget primitif de la commune ont été votés à l'unanimité.

Les taux des Taxes ont été votés inchangés par rapport à 2021 à l'unanimité.

15 avril **le Guide du routard « Eure, Nature et Insolite »** rédigé en 1973, fut présenté au Musée des impressionnistes Giverny par son co-fondateur, Philippe Gloaguen et son équipe en présence de Thomas Elxhauser, président d'Eure Tourisme au Conseil Départemental.

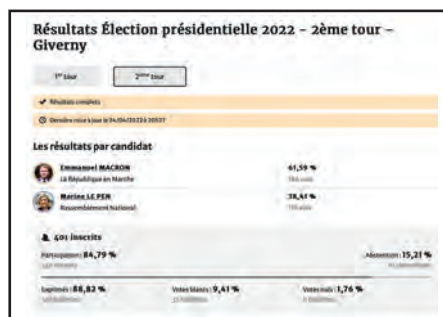


15 avril **Promenade dans les jardins de Claude Monet avec Jean-Marie Avisard, le Chef-jardinier**



24 avril **2^{ème} tour des élections présidentielles**

Réélection d'Emmanuel Macron, président de la République.



MAI

4 mai **Réunion en mairie avec les militaires chargés des Forces Sentinelles** : le Lieutenant-colonel Etienne Dufayet de la Tour et le Sergent-chef Laurence Pinera ont organisé avec Claude Landais et Daniel Droin, la présence de ces militaires à Giverny pour la saison estivale.

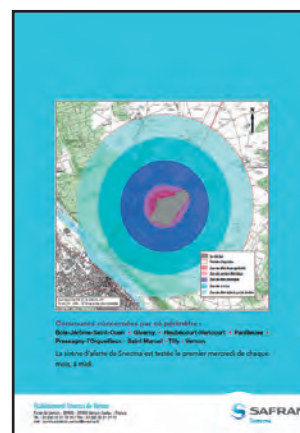
5 mai **Vente des têtes de peupliers le long de la ligne Haute-Tension.**

Vente de gré à gré pour un montant de 16 000 euros.

10 mai **Réunion PPRI (plan de prévention des risques inondations de la Seine) à Aubevoye**

11 mai **Réunion PPI (plan de prévention risques industriels) concernant Ariane Group et le stockage d'hydrogène sur le site classé SEVESO.**

Réunion dans les locaux d'Ariane Group organisée par les services de la préfecture, la direction et les services de sécurité d'Ariane Group à l'intention des maires et des services municipaux des communes concernées. Le village de Giverny est peu impacté, hormis quelques bris de glaces possibles dans la zone de La Réserve ; cependant, nous devons participer aux exercices de sauvegarde prévus. Monique Delemme, maire-adjointe représentait Claude Landais.



12 mai **Réunion communication** : Préparation du magazine 2022/2023.

14 mai **Réunion communication** a eu lieu à propos du site internet de la mairie de Giverny en cours de création par Dominique Lepage, conseiller municipal.



Événements communaux 2022

21 mai **Le carnaval de Giverny**

De nombreuses et très joyeuses festivités ont été organisées par l'association « Giverny en fêtes ».

Un défilé de 12 chars sur le thème de la bande dessinée fut très apprécié des grands et petits. Nous adressons tous nos remerciements et nos félicitations à Christine, Joséphine et à toute leur équipe pour leur investissement et la qualité de l'organisation.



21 mai 2022 au 29 mai 2022 **Inauguration de la 17ème Exposition internationale de l'association Art du Pastel en France à la salle des fêtes de Giverny** avec une artiste américaine de renom, Nancy King Mertz, invitée d'honneur. Le Département de l'Eure subventionne chaque année cette manifestation de grande qualité. Catherine Delalande, conseillère départementale, est toujours présente lors de l'inauguration avec Claude Landais, le maire de Giverny, ainsi que Monique Delemme et Daniel Droin, les maires-adjoints.

Sylvie Poirson, présidente de l'association et son équipe proposent des stages d'initiation et de perfectionnement et offrent au public toujours nombreux et fidèle des aperçus de leur talent en créant quelques œuvres sur place. Malheureusement, ce sera la dernière exposition à Giverny, car la majorité des membres du bureau organisateur se sont installés en Bretagne quittant la région parisienne et la Normandie. Cette manifestation de très grande qualité, installée chaque année fin Mai dans le paysage givernois depuis 17 ans nous manquera beaucoup.

Nous sommes très attristés par ce départ mais les liens très amicaux que nous avons créés resteront présents.



27 mai, 28 mai, 29 mai **Festival de piano « de New-York à Giverny » au MdiG**

Piano-lecture avec Vanessa Wagner pianiste, directrice artistique de ce festival et Romane Bohringer

Récital par Jean-Marc Luisada



Duo piano-voix par Marie-Laure Garnier et Célia Oneto Bensaid



JUIN

2 juin **Réunion du Codir (Comité direction OTC)**

Signature de la convention concernant le financement partiel des toilettes de Giverny par le MdiG soit 12 000 euros et l'OTC (office de tourisme communautaire) soit 6 000 euros.

Une convention a déjà été signée avec « Maison et Jardins de Claude Monet » pour une somme de 16 000 euros.

Le coût des toilettes publiques pour la commune est d'environ 7 000 euros. Les réparations de plus en plus nombreuses et importantes, l'eau, l'électricité, les salaires, les produits d'entretien sont les principaux chapitres de dépenses. A la création de ces toilettes publiques, le Conseil Départemental avait demandé que les coûts soient minimum pour la commune, celle-ci ayant en charge la gestion administrative, la maintenance et le coût du personnel des toilettes, ouvertes tous les jours durant la saison.

Le coût total prévisionnel du budget s'élève à 50 000€.

Événements communaux 2022

2 juin Le dîner du Comité de jumelage Vernon-Bad Kissingen

Claude Landais était présent comme chaque année à cette manifestation conviviale, qui réunissait de nombreux adhérents grâce au dynamisme de sa présidente, Martine Vardon.

7 juin Festival Culturissimo au MdiG

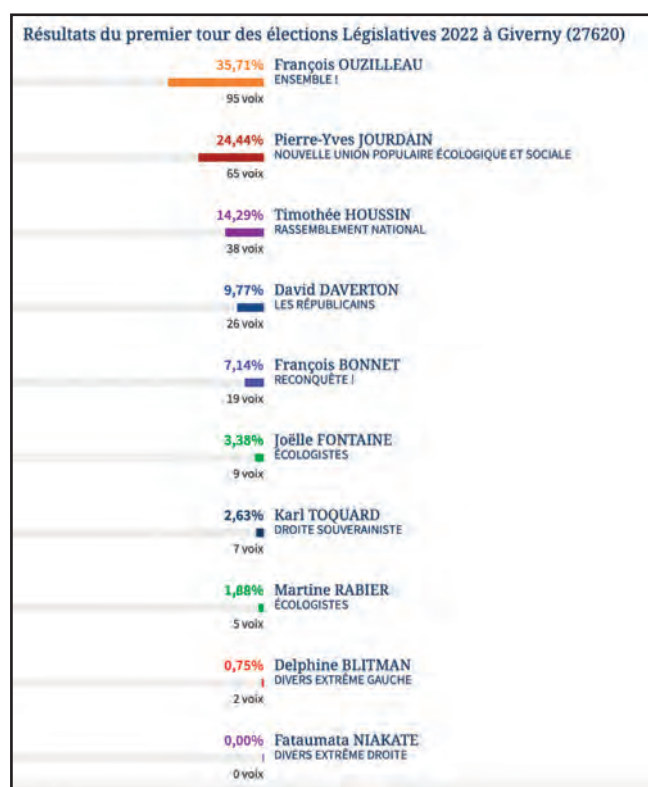
organisé par l'Espace culturel Leclerc (entrée gratuite sur réservation) ; dans l'amphithéâtre du MdiG, une lecture de « S'adapter », l'ouvrage émouvant de Clara Dupont Monod (prix Landerneau des lecteurs). Tous les auditeurs apprécient cette très touchante lecture de Marianne Denicourt.



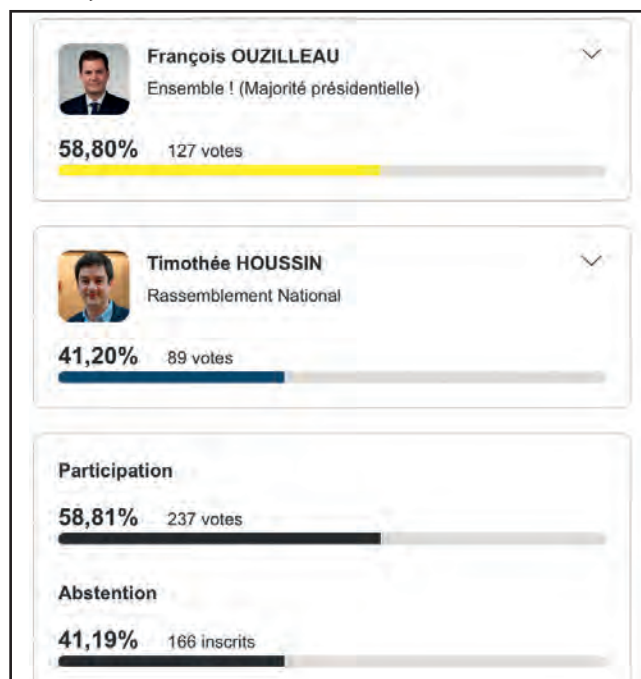
10 juin Conseil d'administration du MdiG

11 et 12 Juin **Happy Manif au MdiG** (déambulation chorégraphique d'une heure avec casques)

12 Juin 1er tour des élections législatives pour Giverny



19 Juin 2ème tour des élections législatives pour Giverny



20 juin Départ du Colonel de gendarmerie des Andelys et cérémonie de la revue des compagnies de gendarmes

Le Colonel Pham-Hoai, commandant la compagnie de Gendarmerie des Andelys a choisi de faire ses adieux officiels à Giverny en présence du préfet, Jérôme Filippini, du maire, Claude Landais et de l'Etat-major de la Gendarmerie de l'Eure.

Il rejoindra le Service central de renseignement criminel à Cergy car il a déjà exercé dans ce domaine très scientifique. Durant son commandement, nous avons eu l'occasion de le rencontrer souvent et d'apprécier ses qualités tant militaires qu'humaines, sa vive intelligence et sa grande courtoisie.



25 juin Fête de l'école de Giverny

Marie-Aimée, Marion et sa remplaçante (pour cause de maternité) ont mis au point un joli spectacle réalisé par les élèves de maternelle. Puis les plus grands nous ont offert un concert de percussions, joyeux, et plus performant chaque année, grâce aux cours dispensés par deux professeurs du Conservatoire de Vernon à partir du CP ; une activité offerte aux petits Givernois par la commune durant le temps scolaire.

Événements communaux 2022



Cours de danse afro-caribéenne.



Puis, monsieur le Maire a remis à chacun des trois enfants quittant notre école pour faire son entrée en 6^{ème} au collège : deux dictionnaires, le traditionnel Larousse et un dictionnaire français / anglais, un mug avec le logo de la commune et deux bandes dessinées, l'une concernant Claude Monet, et l'autre « Les Nymphéas noirs » de Michel Bussi.



25 juin **Soirée électro** dans la prairie du MdiG

25 juin **Soirée « Nymphéas noirs »** de Michel Bussi, organisée par l'Office du tourisme de SNA. Cette manifestation est organisée chaque année à plusieurs reprises durant la saison et rencontre toujours un réel succès.

29 juin **Une belle surprise !**

Un couple de pigeons a élu domicile dans l'une des jardinières de la façade de la mairie sans se soucier des plantations, puis deux œufs sont apparus et enfin deux pigeonceaux ont grandi sur le rebord de fenêtre avant de prendre leur envol !



JUILLET

2 juillet **Fête de la musique** organisée par l'association « Giverny en fêtes ».



3 juillet **Fermeture de l'Exposition Monet/Rothko**

5 juillet **Déclaration à SNA** d'une fuite d'eau constatée au niveau d'une bouche d'assainissement ; intervention de la société La Lyonnaise des Eaux. Le vendredi 8, résurgence loin de la fuite avec un important écoulement d'eau, fort heureusement renvoyé par notre réseau d'eaux pluviales dans le ru. La fuite a été réparée le lundi midi grâce à la diligence de l'équipe des techniciens de SNA en effectif réduit pendant les vacances.

8 juillet **PPI (plan de prévention des risques industriels) d'Ariane Group**

2^{ème} réunion de préparation à un exercice de sauvegarde prévu en novembre et qui sera finalement reporté à avril 2023. Monique Delemme représentait Claude Landais.



10 juillet **Chute d'arbres sur la voie verte**, et un dimanche...

Deux conseillers municipaux ont rapidement fait face au problème en débitant les troncs avec leurs tronçonneuses. Un grand merci à Dominique et à Hugues pour cette intervention rapide qui a permis aux nombreux promeneurs de profiter de ce dimanche ensoleillé.



Événements communaux 2022

14 juillet -2 octobre **Musée des impressionnismes Giverny**

Ouverture de la nouvelle Exposition « L'été de la collection »

14 juillet **Bal populaire en soirée** au Musée des impressionnismes Giverny

15 juillet **Visite guidée du jardin du Musée des impressionnismes Giverny** par le chef jardinier Emmanuel Besnard.

AOUT

3 août **Visite à Giverny de Nicolas Lebas, nouveau Sous-Préfet des Andelys**

Accompagné de Claude Landais, il a souhaité visiter le village à pied empruntant la rue Claude Monet jusqu'à l'église et la tombe de Claude Monet. Il a aussi été très intéressé par le Musée de la Mécanique Naturelle.



18 au 28 août **Festival de Musique de Chambre en Normandie**

Comme chaque année, c'est toujours avec un plaisir renouvelé que les fidèles depuis 19 ans se retrouvent autour de Michel Strauss et de ses jeunes musiciens. Cette année eurent lieu 13 concerts qui réunirent 40 artistes, des comédiens, des musiciens internationaux, des danseurs de l'Opéra National de Paris et du jeune Ballet de Paris Stanlowa.



Merci à monsieur Hugues Gall pour le don fait au festival chaque année.

Merci aussi au Département de l'Eure, à la Région Normandie, à la Mairie de Vernon, et aux communes de Giverny, Notre-Dame de l'Isle, St Pierre d'Autils, sans oublier la participation très active de la vingtaine de bénévoles très fidèles qui autour de Sylvain, cuisinier remarquable, ont œuvré à la réussite de ce festival.

SEPTEMBRE

1^{er} septembre **Rentrée à l'école de Giverny** en présence de monsieur le Maire



5 et 6 septembre **Exposition « Le moteur est dans le pré »**
Cette exposition annuelle de grande qualité est organisée par le Musée de Mécanique naturelle de Giverny.

Cette manifestation permet à des collectionneurs de se regrouper pour présenter leurs machines ou des moteurs des 19 et 20^{èmes} siècles. Ces passionnés sont heureux d'en expliquer le fonctionnement et les caractéristiques dans une ambiance conviviale, pétaradante et des odeurs d'huile et de gaz d'échappement.

Les visiteurs toujours nombreux sont pour beaucoup des fidèles qui reviennent chaque année.



17 septembre **Premières vendanges à Giverny**

Six mille pieds de chardonnay ont été plantés en mars 2019 au-dessus de l'église Sainte-Radegonde, à l'initiative de Camille Ravinet, vigneron.



17 septembre **Soirée électro au MdiG**

18 septembre **Journée pétanque**

Organisée par l'association « Giverny en Fêtes » sur le terrain de boules de la salle des fêtes. Un sympathique concours qui réunit familles et amis pour une journée très animée !





Atelier - Galerie Letoliacha


À 100m de l'église
Exposition peintres impressionnistes

Toute l'année Cours de peinture huile/acrylique
Adultes et enfants

Décoration : Relooking meubles - patines -
effets divers - pochoirs -

61 rue Claude Monet - 27620 Giverny -
T : 00 33 (0) 613 011 709 letoliacha@gmail.com

A.S TAXI

 06.03.30.85.47
as.taxi27@gmail.com
7/7 jours 24/24h

La Pluie de Roses B&B à Giverny
Réservations sur Booking.com



GIVERNY IMMO PRESTIGE



02 32 51 71 73
06 07 43 33 54

www.giverny-immoprestige.com



VAL ARCHITECTURE

Architectes Givernois

valarchitecture.fr
06.73.22.59.91
val@valarchitecture.fr



Agencement sur Mesure :

Placard, Dressing, Cuisine, Meuble,
Parquets, Escaliers....

Fermetures :

Fenêtres (bois et PVC), Volets, Portails,
Portes....

Tél/Fax : 01.76.79.25.64

Portable : 06.74.67.57.27

24 bis, rue Gabriel Girodon 78270 LIMETZ-VILLEZ

KIWANIS INTERNATIONAL

Club - Claude Monet
Vernon



Bistro "Les Fleurs"
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois
20 h.

Serving the Children of the World

Événements communaux 2022

22 septembre **Conférence au MdiG par Philippe Robert, architecte du musée** avec la participation de Florence Robert, paysagiste en charge de la création du jardin et celle d'Emmanuel Besnard, chef-jardinier de ce « Jardin remarquable ».

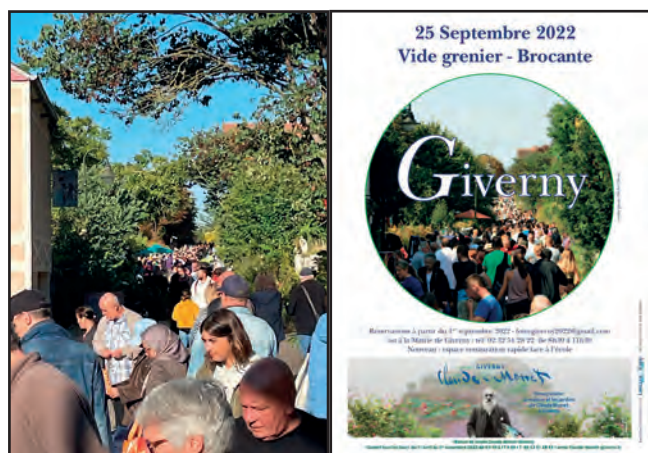
De nombreux auditeurs étaient présents dans l'auditorium pour cette intéressante conférence de Philippe Robert qui fut conseiller municipal de notre village. Retraçant sa relation particulière avec Daniel Terra, mécène américain à l'origine du projet, Philippe Robert a fait revivre l'histoire de ce musée émaillant ses propos d'anecdotes savoureuses.



23 septembre **Tournage d'un film « Clémenceau et Marguerite à la « Maison et jardins de Claude Monet »**
La commune a mis à disposition un emplacement du parking la Prairie pour les besoins du tournage.

25 septembre **Vide-grenier Brocante**

Enfin le retour de cette manifestation après 2 ans d'absence ! Patricia Toussaint eut la lourde charge d'inscrire les exposants. Hugues Lamiroux et Dominique Lepage se sont beaucoup investis pour organiser cette manifestation : la création d'une affiche originale, le concours des restaurateurs et de l'association « Giverny en Fêtes » pour la restauration, et enfin la mobilisation de nouveaux bénévoles : ce furent pour eux un beau challenge ! et celui-ci fut parfaitement réussi !



Mais n'oublions pas le travail de Daniel Droin, Boris et

Laurent pour la préparation des lieux avec leurs piquets et leurs bombes de couleur ! Leur expérience est très précieuse.



Bravo aussi à tous les bénévoles, une vingtaine, qui étaient à leurs postes dès 5 heures !

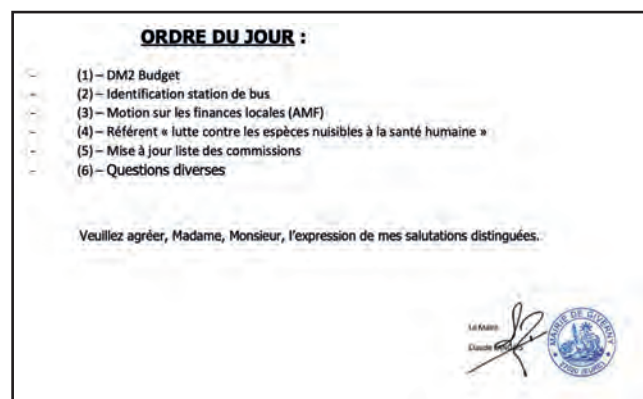
A 8 heures, tous les exposants étaient opérationnels pour une longue journée sous un ciel clément.

Une sympathique journée au profit des aînés de notre commune.

Merci à tous, conseillers, bénévoles et exposants.

OCTOBRE

1^{er} octobre **Conseil municipal**



2 octobre **Fermeture de l'Exposition « L'Été de la collection »**

3 octobre **Pot des bénévoles**

Claude Landais a souhaité remercier autour d'une coupe de champagne, la vingtaine de bénévoles qui ont œuvré à la réussite du vide-grenier du 25 septembre. Hugues Lamiroux, chargé du debriefing, a fait le bilan de cette manifestation et a écouté attentivement quelques suggestions pour l'organisation de l'année prochaine.



13 octobre **Vernissage de l'exposition d'Ange Leccia « Au film du temps » au Musée des impressionnistes Giverny**

Événements communaux 2022

Sébastien Lecornu, absent pour cause de réunion internationale sur l'Ukraine, était remplacé par Alexandre Rassaërt, vice-président départemental en charge de la culture, à la présentation de Cyrille Sciamia et Ange Leccia de cette exposition d'art contemporain.

Après l'exposition très réussie d'Eva Jospin en automne 2021, ce fut en octobre 2022, une rétrospective de l'œuvre d'Ange Leccia, artiste plasticien et cinéaste dont les œuvres sont conservées dans les plus grands musées du monde.

« Plus que jamais l'art contemporain est bienvenu au musée, permettant de développer notre regard et d'imaginer des liens insoupçonnés entre l'impressionnisme et la création la plus actuelle » Sébastien Lecornu.



De courageuses Givernoises ont participé en famille à cette manifestation.

19 octobre - 20 décembre **Exposition « L'Eure, Terre de talents »**

Ce fut l'installation de 30 panneaux pour cette exposition itinérante, commande de Sébastien Lecornu, Président du Conseil Départemental à Jean-Claude Narcy et Alice Bertheaume. Leur choix de l'emplacement s'est naturellement porté sur l'espace sous l'école.

Cette installation très intéressante nous a fait découvrir, à travers le temps et après une sélection difficile, les personnalités qui ont vécu ou simplement séjourné dans notre département. Une parfaite réussite !

C'est une entreprise euroise ATISS qui a réalisé et mis en place ces panneaux, durant l'été 2022, dans différents lieux touristiques du Département.



14 octobre **Remise du prix des « Artisans cuisiniers »** par Pascal Chedeville, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure, à **Benjamin Revel**, chef cuisinier du restaurant « **La Musardière** » en présence de Claude Landais, maire et de Franck Auvray, propriétaire. Toutes nos félicitations à Benjamin, un jeune chef innovant au service de la gastronomie française.



21 octobre **Remise du Prix des « Artisans cuisiniers »** par Pascal Chedeville, président de la chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Eure à **David Gallienne**, chef cuisinier du restaurant « **Le Jardin des Plumes** » en présence de Claude Landais, maire. Toutes nos félicitations à ce grand chef étoilé.



16 octobre **Une course-marche « Une Voie pour Elle, Une Voie pour Tous »** a été organisée, comme chaque année, par le Comité Départemental Olympique et sportif de l'Eure. Celle-ci était « destinée à promouvoir la pratique sportive des femmes, à soutenir la lutte contre le cancer du sein et Mécénat Chirurgie Cardiaque ».



25 octobre **Achat par la commune** d'une 2ème parcelle le long du ru dans le prolongement de la parcelle de Didier Bruner déjà acquise par la commune (face à la rue aux juifs).

28 octobre **Grande commission municipale**

Une grande commission municipale a été réunie par

Événements communaux 2022

Dominique Lepage, concepteur du projet, pour la présentation du site numérique de la mairie de Giverny.

NOVEMBRE

11 novembre **Cérémonie commémorative au Monument aux morts**

Après la lecture par monsieur le maire du message du ministre des Anciens Combattants, deux jeunes Givernoises Elisabeth Hinot et Julie Lamiroux ont déposé une gerbe devant le monument.

Gilbert Vahé, conseiller municipal, a renouvelé cette année sa très belle opération de fleurissement autour du Monument aux morts et de la stèle des Britanniques (commémorant la chute du Lancaster dans les Ajoux en juin 1944). De nombreux chrysanthèmes aux jolies couleurs automnales (cultivés par notre jardinier émérite pour la commune) ont ainsi été installés tout autour de l'église et dans les bacs à fleurs de la rue Claude Monet ainsi que sur le rond-point de l'entrée du village : une superbe innovation !

Un très grand merci à Gilbert Vahé pour cette sympathique initiative qui égaye notre village.



Les Givernois se sont ensuite regroupés autour de Claude Landais sur le parvis de l'église pour accueillir avec le conseil municipal les 9 nouveaux habitants depuis 2020 dont 3 étaient présents.



- Monsieur Sylvain JOUSSEME
- Monsieur et Madame Dominique GIANNECHINI
- Monsieur Aurélien AMSELLEM
- Madame Coline PLOQUIN
- Monsieur et Madame Colin BLUNDELL
- Monsieur Germain DALIN
- Monsieur et Madame Pierre COPPIN

- Monsieur Jean BARRAQUÉ
- Madame Catherine MESNAGE
- Monsieur Stéphane HOAREAU
- Madame Punya CHAPAGAIN

C'est toujours avec grand plaisir que nous rencontrons les nouveaux habitants : nous leur souhaitons de vivre heureux parmi nous et les assurons d'une écoute bienveillante à la mairie.

Ensuite, le jury du Concours des Maisons Fleuries a brillé par son absence involontaire (Covid et déménagement) de même que certains lauréats ; Madame Pariset ne pouvant être présente a eu la courtoisie de s'excuser et Lydie nous a fait l'honneur et le plaisir de sa présence.

1^{er} prix des jardins vus de la rue : Benjamin Brisset pour le restaurant « le Temps des Fleurs » au 41 Chemin du Roy
2^{ème} prix : Lydie Desjardin, régulièrement récompensée, au 98 Rue Claude Monet

1^{er} prix des bordures sur rue : Florence Pariset au 30 Rue Claude Monet

2^{ème} prix : Caroline Derval au 8 Rue Claude Monet

Prix des travaux de qualité environnementale : Chloé Laumonier et Alain Nifle pour la construction traditionnelle d'un mur en pierre naturelle sur le Chemin du Roy.

Après ces manifestations officielles vint le temps de la convivialité autour d'une coupe de champagne offerte par la mairie.

Le 11 novembre est l'une des principales occasions annuelles de rencontre entre Givernois. Claude Landais et les conseillers municipaux sont toujours heureux de vous accueillir et sont à l'écoute de vos idées et vos souhaits.

20 novembre **Troc Mains vertes**

Emmanuel Besnard toujours fidèle au poste était présent durant toute la manifestation avec un apport de plantes et ses précieux conseils ! Nous avons retrouvé, comme chaque année, nos jardinières et jardiniers, amis Givernois toujours coopérants et généreux, André et ses légumes aux couleurs vives, Gilbert, Nicole et Sabine avec un bel apport de plantes très apprécié. Cette année, quelques amies extérieures se sont jointes à nous : apports et échanges en



Événements communaux 2022

toute convivialité. Merci tout particulièrement à Emmanuel, qui a eu toute la charge de la manifestation en l'absence (erreur de date) de Nicolas du jardin Monet. Toute notre reconnaissance à vous toutes et tous pour ce joli moment de partage.



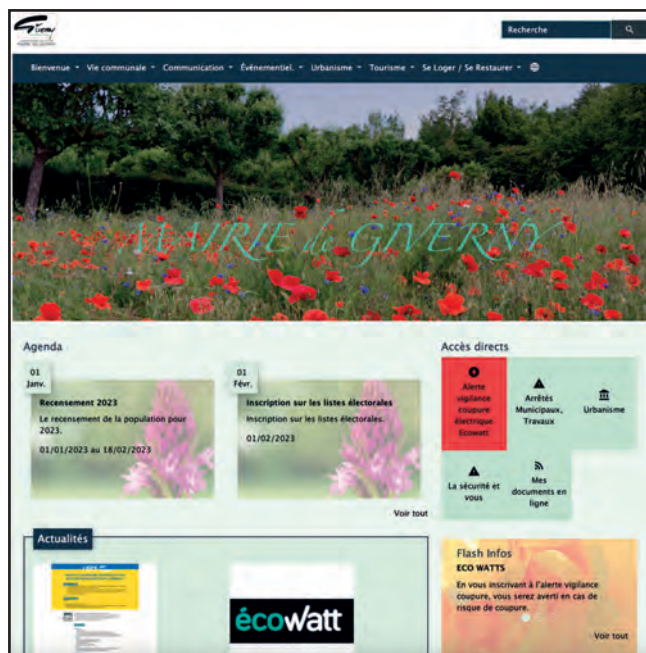
24 novembre **Mise en ligne de notre site internet officiel pour la commune « Giverny27.fr »**

Nous avons souhaité vous proposer un site simple d'utilisation pour tous où vous pourrez trouver : Agenda, Actualités, Flash Info en première page, les onglets concernant la vie communale, l'urbanisme, le tourisme, Se loger / Se restaurer ainsi qu'un onglet communication pour les activités économiques du village, les magazines et les arrêtés municipaux.

Il est le fruit du travail de Dominique Lepage, conseiller municipal.

Dominique se met à votre disposition si vous rencontrez des difficultés d'utilisation en l'appelant au 0232512822 ou en posant votre question sur le formulaire de contact en bas de la première page.

Une application pour smartphone « LOCALITI » Google Play et Apple Store vous permet de recevoir en temps réel nos informations Actualités, Agenda et Flash info.



25 novembre **Séance de dédicace de Didier Ehretsmann à La Compagnie des Livres à Vernon**

Notre journaliste préféré, correspondant du Démocrate Vernonnais pour les événements de notre village nous a fait

partager sa passion pour l'écriture avec une lecture, faite par lui-même accompagné d'une amie actrice de théâtre, d'extraits de son dernier livre : « Joséphine, Joséphine ».



27 novembre **Décès de François Lamy, maire de Giverny de 1983 à 1989**

La page 37 dans ce magazine lui est consacrée.

DECEMBRE

2 décembre « **Giverny s'illumine** » proposé par l'association « Giverny en fêtes ».

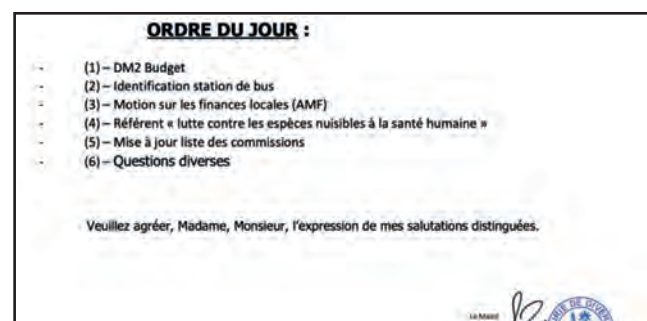
14ème marché artisanal organisé par Monique Falc'hon à la salle des fêtes. Les exposants sont, chaque année, soigneusement sélectionnés, ce qui explique la belle réussite de cette manifestation. Les participants ont remercié Monique Falc'hon pour la qualité de son organisation et son accueil chaleureux avec café et biscuits chaque matin.

Un vin chaud en partenariat avec Benjamin Revel du restaurant « la Musardière » a permis aux Givernois présents de se rencontrer le verre à la main !

Merci Monique



3 décembre **Conseil municipal**



6 décembre **rencontre en mairie avec la directrice Marketing France de McArthurGlen** à propos des labels McArthurGlen Paris-Giverny et « GVRNY » (marque pour les produits artisanaux locaux labellisés par McArthurGlen).

Événements communaux 2022

10 décembre **Barrières Vauban**

La commune a fait l'acquisition d'enveloppes avec le logo de la commune pour recouvrir les barrières Vauban lors de manifestations V.i.P.



10 décembre **Plantation de noyers** dans le parking « La Prairie » par les employés communaux qui replantent les rejets trouvés dans nos bois. Emmanuel Besnard a fait don d'un noyer qu'il a fait grandir en pot. Merci à lui.



12 décembre **AG de l'association Les Amis de Giverny**

C'est par un froid glacial que « Les Amis de Giverny » se réunirent pour assister à l'Assemblée Générale. Après un moment de recueillement à la mémoire de François Lamy, vice-président de l'association, Jean-Pierre Paul, président a déploré un ralentissement de l'activité dû à 2 années de Covid et a proposé de nouvelles élections pour les membres du conseil d'administration, lequel s'est réuni après l'AG pour élire le nouveau bureau :

Président : Jean-Pierre Paul, Vice-président : Jean-Louis Bardin, Trésorier : Claude Landais, Secrétaire : Etienne Fréchar

Jean-Pierre Paul a annoncé le don d'un défibrillateur suite à la demande de monsieur le maire et afin de répondre aux nouvelles normes de sécurité pour la mise en conformité de la salle des fêtes de Giverny. Cette décision urgente a été prise lors d'une réunion de l'ancien bureau début décembre.

L'un des membres présents suggéra de se réunir à nouveau ultérieurement afin d'envisager d'autres actions pour les Givernois.

15 décembre **Rapport INSEE**

Le rapport de l'INSEE sur les populations légales au 1er janvier 2020 en vigueur à compter du 1er janvier 2023 vient de paraître.

Commune de Giverny

Population municipale : 486

*Population comptée à part : 13

Population totale : 499 habitants

Ce chiffre classe la commune dans les villages de moins

de 500 habitants et sert au calcul des diverses dotations.

**La définition de population comptée à part concerne :*

**les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.*

**les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune mais qui résident dans une autre commune pour leurs études.*

Nota : pour plus de précisions, il est possible de consulter le texte du décret n° 2023-485 sur le site internet insee.fr à la rubrique recensement de la population.

Fibre optique

Merci à Eure Numérique et Axione pour l'installation rapide de la fibre THD aux nouvelles constructions du Chemin des Mayeux. Reste encore des points noirs qui sont en cours de résolution.

14 et 15 décembre **à la Mairie, remise d'un « coffret gourmand »** par Claude Landais, Daniel Droin et Dominique Lepage. Ce fut l'occasion d'un moment de rencontre avec les

145 aînés givernois qui ont répondu à cette offre amicale avec de sympathiques témoignages du plaisir de recevoir.



Le repas convivial que nous espérions toutes et tous n'a malheureusement pas pu avoir lieu cet automne.

15 décembre **Arbre de Noël à l'école et repas festif de fin d'année.** La commune aidée par le Père Noël et ses lutins a offert un repas amélioré au restaurant scolaire. Nous remercions notre généreux fournisseur de foie gras pour l'entrée gastronomique qui fut très appréciée. Nous remercions aussi Patricia et Sylviane pour la décoration des lieux et leur investissement pour la réussite de cette journée. Un cadeau a été offert par la commune à chaque élève de l'école. Nos petits ont reçu avec beaucoup de plaisir un livre choisi par leurs enseignantes que nous remercions.



GALERIE GIVERNY ART

ATELIER CRIBELIER



WWW.CRIBELIER.COM WWW.STAGESDEPEINTURE.COM

2BIS, RUE BLANCHE HOSCHÉDÉ-MONET À GIVERNY
 OUVERT DE 14H À 18H OU SUR RENDEZ-VOUS - ENTRÉE LIBRE
 TÉL : 06 82 41 37 80 - SITE WEB : WWW.GIVERNY-ART.COM
 STAGES DE PEINTURE A L'HUILE AU COUTEAU TOUTE L'ANNÉE

OUVERT 7j/7



Le temps des fleurs

RESTAURANT GIVERNY

RESTAURANT - CAFÉ - TERRASSE

41 CHEMIN DU ROY - 27620 GIVERNY ☎ 07 83 45 01 42

GALERIE et GÎTES



Florence RAMIER

66 Rue Claude Monet
 27620 GIVERNY
 06 87 52 15 45
 florence.ramier7@gmail.com
 www.florenceramier.com



Le Coin des Artistes

Salon de thé

Le Coin des Artistes
 65 rue Claude Monet, 27620 Giverny
 02 32 21 68 66
 07 61 46 51 22
 annieliu.giverny@gmail.com

COLLETTE Yohann

ARTISAN ÉLECTRICIEN

- Électricité générale
- Chauffage électrique (partenaire ATLANTIC)
- Portail motorisé

12d, rue Saint Sulpice
 27620 BOIS-JÉRÔME

02 32 21 27 61

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

GASNY CONTROLE AUTOMOBILE

Z.A des Prés
 Route de Fourges
 27620 GASNY
 02 32 52 11 69
 www.gasny.controle.securitest.fr

Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.



objectifcode

PASSEZ L'EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE DANS NOTRE CENTRE !
 Inscription en ligne sur www.objectifcode.sgs.com



TERH

MONUMENTS HISTORIQUES

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RESTAURATION
 DU PATRIMOINE ANCIEN

Taille de Pierre - Charpente - Maçonnerie Traditionnelle

VERNON - ROUEN - LISIEUX

02 32 21 58 80
contact@terh.fr



La vie de l'école de Giverny en 2022

Personnel éducation nationale :

Marie-Aimée Perraudeau, directrice

Hélène Bacon, professeur des écoles

Valérie Nicoules, AESH

Lara Leconte, Service civique

Personnel école de musique :

Jean-François, professeur de percussion

Lucas, professeur de chants

Intervenants périscolaires :

Joséphine Nayagam, plasticienne

Louis-Félix Basile, professeur de danse afro-caribéenne

Personnel communal :

Carole Chevalier, atsem

Sylviane Dubois, cantine

Patricia Toussaint, périscolaire

Représentants de la mairie :

Claude Landais, maire

Monique Delemme, maire adjointe

Virginie Ametller, conseillère municipale

Jacques Falc'hon, conseiller municipal

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mesdames Prioux Aurélie et Liautard Isabelle

Suppléants : Mesdames Depoix Aurélie et Marchuk

Elizaveta

Effectifs :

40 élèves ainsi répartis :

23 élèves du CE1 au CM2 avec Madame Perraudeau

17 élèves de Petite Section maternelle au CP avec

Madame Bacon.

Les actions de la commune pour notre école :

- Pose de nouveaux grooms sur les huisseries du préau et réfection de la porte d'entrée de l'école.
- Cour de récréation : remplacement du mur de soutènement en bois par un muret en parpaings recouvert de crépi ; les enfants se sont emparés de cette réalisation pour la transformer en bancs.
- Réfection du dallage à l'entrée de l'école par les employés communaux suite à dégradation par les eaux pluviales.
- Réfection de la clôture de l'école. Augmentation de 4m en profondeur de la cour sur sa largeur.
- Changement des piliers du portail, du grillage et peinture de la porte de la cour de l'école. Travail reporté en 2023, suite à retard de l'entreprise.
- Changement des cuvettes et des systèmes dans les toilettes des enfants.
- Les marquages au sol (marelle et tracés de différents

jeux) ont été refaits par la Signalisation routière.

- Travaux de sécurisation entre le carrefour Colombier/Monet et l'école avec la pose de potelets pour création d'un passage piétons, reportés en 2023 pour cause de retard de l'entreprise.

- Révision onéreuse de la chaudière à gaz de l'école.

Classe CHAM :

La reconduction des classes à option musique (CHAM) permet aux enfants un perfectionnement aux percussions et au chant. Deux professeurs du conservatoire de Vernon se déplacent pour cet enseignement. Le matériel est fourni par la mairie. Un spectacle avec nos élèves a eu lieu en juin à l'espace Guy Gambu de Saint Marcel (la mairie avait loué un car pour le transport).

Piscine :

L'activité piscine pour les élèves de CP au CM2 est reconduite chaque année par la mairie. Une convention a été signée avec Vernon pour obtenir un prix attractif pour le transport en bus.

Activités périscolaires :

Le succès des activités périscolaires du mardi et du vendredi, proposées par la mairie, est toujours grandissant !

Arts plastiques, atelier pâtisserie pour les plus petits. Nouveauté, un professeur de danse afro-caribéenne a rejoint l'équipe en remplacement du professeur d'échecs. Autres services aux parents : une garderie est ouverte chaque jour jusqu'à 18h30, assurée par Patricia et Carole. Monsieur Gall, académicien et directeur de « Maison et Jardins de Claude Monet », a renouvelé la convention accordant une subvention financière importante pour l'animation culturelle d'ateliers très fréquentés par nos petits Givernois chaque mardi et vendredi durant 1h30.

L'encadrement est assuré par le personnel municipal : Patricia Toussaint et Carole Chevalier avec les intervenants.

Toutes ces prestations périscolaires sont gratuites pour les familles et prises en charge par le budget communal.

Cantine :

Malgré deux augmentations des coûts consécutives en septembre 2022 et janvier 2023, le conseil municipal a décidé de ne rien changer pour l'année 2022-2023.

Principales actions pédagogiques.

Festivités :

Cette année, nous avons de nouveaux compagnons à l'école : des escargots. Les enfants sont ravis. Ils leur donnent des épluchures et de la salade.

La vie de l'école de Giverny en 2022

Ils les ont aussi baptisés : nous avons Blanquette, Toupet, Gourmand, Noiraud et Jean-Pierre.



Après quelques semaines nous avons mis de la terre dans l'aquarium afin que les escargots puissent se reproduire. Très rapidement les escargots ont pondu et nous nous sommes retrouvés à la tête d'une famille très très très.....nombreuse. Avant les grandes vacances chaque enfant a pu adopter 3 escargots et nous avons relâché les autres.

Le Musée des impressionnistes nous a ouvert ses portes pour nous faire découvrir l'exposition « côté jardin, de Monet à Bonnard ». Merci à Cyrille Sciamia, directeur du MdiG.

Un généreux donateur nous a offert une très belle balance de Roberval. Les élèves ont découvert l'utilisation des poids et comment équilibrer une balance comme autrefois.



Nous avons fêté le carnaval. Tous les enfants étaient déguisés ainsi que les maîtresses.

La fête s'est terminée autour d'un bon goûter.



Lundi 14 mars :

nous avons enfin pu retirer les masques. Quel bonheur !!! Au mois de **mai**, nous avons accueilli deux élèves ukrainiennes. Bien que ne parlant pas français, elles se sont très rapidement intégrées dans l'école.

Une maman d'élève nous a fait découvrir l'Auvergne et nous a fait déguster les nombreux fromages de cette région.

Nous nous sommes (presque tous) régalés.



7 juin : dans le cadre de la classe à option musique les élèves de la grande section au CM2, ont participé au spectacle musical donné dans la salle Guy Gambu de Saint-Marcel.

Les enfants se sont beaucoup investis pour cette représentation et ont réalisé de très belles prestations.



Pour la sortie scolaire nous sommes allés à la ferme des Ruelles le matin, puis à la ferme boulangère du Mesnil



La vie de l'école de Giverny en 2022

Le 25 juin : Fête de l'école

Avec Marion et sa remplaçante (pour cause de maternité) nous avons mis au point un joli spectacle réalisé par les élèves de maternelles ; puis les plus grands nous ont offert un concert de percussions, joyeux, et plus performant chaque année, grâce aux cours dispensés par deux professeurs du Conservatoire de Vernon à partir du CP. Une activité offerte aux petits Givernois par la commune durant le temps scolaire.

Puis, monsieur le Maire a remis à chaque enfant quittant notre école pour faire son entrée en 6ème au collège : deux dictionnaires, le traditionnel Larousse et un dictionnaire français / anglais, un mug avec le logo de la commune et deux bandes dessinées, l'une concernant Claude Monet, et l'autre sur « les Nymphéas noirs » de Michel Bussi.



Le 6 juillet : la maîtresse de la classe des petits, Marion, a donné naissance à une adorable petite fille, Octavia.

Septembre 2022 : encore une nouvelle rentrée !



Dans le cadre de la Semaine de l'Espace une maman qui travaille chez Ariane-Group est intervenue dans les deux classes de l'école.

Les enfants étaient très intéressés et ont posé beaucoup de questions.



Le 18 octobre : Monsieur H. Gall, Directeur de la Fondation Claude Monet, a invité les élèves et leurs accompagnants à visiter la maison et les jardins de Claude Monet. Avec les couleurs de l'automne les jardins étaient magnifiques. Merci à Laurent Echaubard et aux jardiniers pour leur accueil.

Le 15 décembre : nous avons tous mangé ensemble pour le repas de Noël organisé par Patricia et Sylviane dans un préau décoré pour la circonstance.

La vie de l'école de Giverny en 2022



Au menu, foie gras, terrine de saumon, boudin blanc et ses légumes, salade, fromage et bien sûr une bûche de Noël, au choix : chocolat vanille ou praliné.



Et pendant que nous mangions, le Père Noël a déposé au pied de notre sapin des paquets pour tous les enfants.
Merci Père Noël de la Mairie.

Les enseignants.



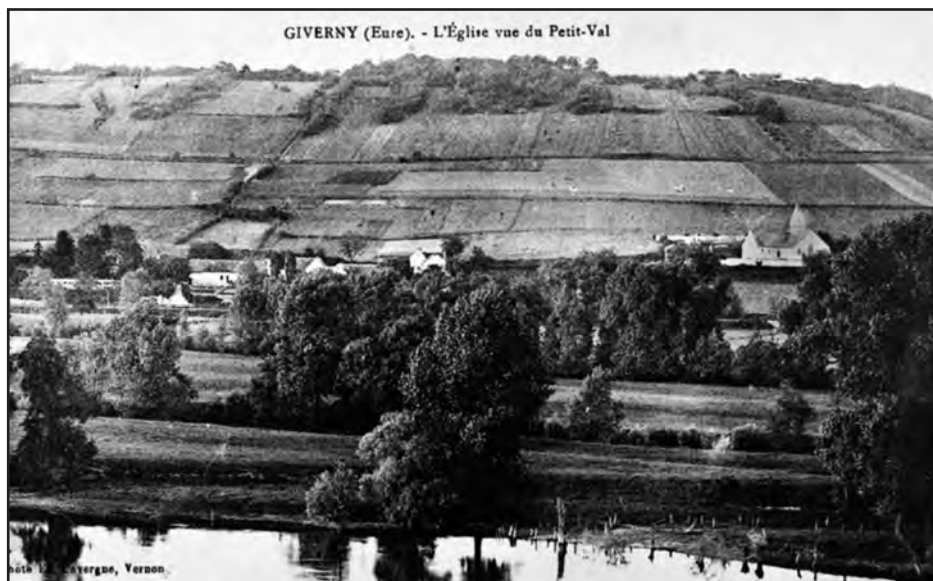
La longue histoire d'un vignoble

Vie, disparition et renaissance - Giverny 670 – 2022

Rappeler l'histoire de la viticulture en Normandie, rédiger quelques lignes dans ce magazine municipal pour évoquer le vin autrefois produit à Giverny ? Avant les plantations qu'a faites Monsieur Ravinet il y a quatre ans et la vendange qu'il vient d'effectuer, l'idée aurait pu sembler insolite car qui se souvenait encore du vignoble givernois ? Seuls quelques anciens du village pouvaient se rappeler que leurs grands-parents possédaient quelques pieds de vigne sur le coteau ou au fond de leur jardin et faisaient peut-être quelques bouteilles d'un petit vin parfois un peu vert et acide qu'ils nommaient... comment ça ? Ah, oui, le Cailloutin, un nom qui, il faut l'admettre, n'est guère synonyme de qualité Après des décennies d'oubli, la vendange qui vient d'être faite renoue avec une très ancienne activité agricole. Si la première mention de vin connue en Normandie remonte à 584 et concerne les environs de Lisieux, les historiens nous disent qu'un vignoble existait dans le village de Giverny vers l'an 670 (Teutsinte, abbé de Saint-Wandrille cédait au comte Rothaire diverses propriétés, dont des vignes à Giverny par un acte rédigé entre 671 et 674). D'autres textes datés des années 730 – 750 mentionnent encore Saint-Wandrille parmi les abbayes qui possédaient des vignes à Giverny.

L'histoire des siècles suivants, marqués en particulier par le passage des Vikings, reste dans l'obscurité. On sait toutefois que si les Normands remontaient la vallée de la Seine vers Paris, c'était en particulier pour y trouver du vin : ce n'est certainement pas par hasard qu'ils pillaient les celliers des abbayes qu'ils rencontraient sur leur chemin !

Il faut toutefois attendre les alentours de l'an mille pour à nouveau entendre parler de viticulture dans notre village et dans les environs et le vin est rapidement devenu une production agricole majeure de la région de Vernon qui bénéficiait par ailleurs d'une grande facilité du transport par voie fluviale vers Rouen ou Paris. Une lettre de Charles VII de 1461 dit que « Vernon et cette vallée est assise en pays de vigne et il n'y a que bien peu d'autres labours », et un peu plus tard Louis XII s'en félicitait à nouveau quand, en parlant de Vernon, il affirmait qu'il y trouvait « à présent plus grande foison et abondance de



vins qu'auparavant ».

Chaque rive de la Seine possédait des vignobles. Mais il est vrai que l'espace cultivable de la rive droite entre Vernonnet et Sainte-Geneviève-les-Gasny est assez réduit, comparé à celui de la rive opposée : il suffit de jeter un œil pour voir d'un côté de vastes coteaux en pente douce où la vigne peut s'étaler et de l'autre des falaises abruptes qui laissent peu de place au vignoble, (hormis dans le petit vallon d'Heurgival à Vernonnet où l'on récoltait un petit vin aigret jusque vers les années 1850).

Au-dessus du village de Giverny qui s'étire d'ouest en est et en dessous du cordon forestier qui borde le plateau céréalière, s'étend un large coteau orienté au sud, où se trouvait le vignoble local. Mais les superficies disponibles pour ce vignoble sont tout de même assez modestes (en 1808, on cultivait 11 hectares de vignes), loin des 50 – 70 hectares et bien plus encore dans d'autres communes de la rive gauche de la Seine à la même date (Vernon avec 151 hectares et Saint-Pierre-d'Autils avec 153).

L'histoire du vignoble de Giverny se confond évidemment avec celle de Vernon. Des textes anciens comme les « Coutumes de Rouen » englobaient déjà Giverny au XIIIe siècle : « Le vin du cru de Vernon s'entend pour ce qui croît au-dessus du Pont-de-l'Arche et jusqu'au pont de Vernon et ses environs » y lisait-on.

Dès l'an mille la quasi-totalité des coteaux normands était couverte de vignes et cinq zones de production se distinguaient : la vallée de la Seine jusqu'à Rouen, les coteaux d'Argences au sud-est de Caen, l'Avranchin (dans les vallées de la Sée, de la Sélune et du Couesnon), le sud du Perche vers Bellême et Alençon, et

La longue histoire d'un vignoble

un petit territoire autour de Jumièges. À cette époque et jusqu'à la fin du XIIIe siècle, grâce à ce que les historiens ont nommé le « petit optimum médiéval », l'Europe de l'ouest (et donc le duché de Normandie) a bénéficié de conditions climatiques relativement favorables à ce type de production. D'autre part le coût du transport (élevé, lourd, voire écrasant, quel que soit le moyen utilisé, même par voie fluviale) poussait à consommer des vins produits le plus localement possible. Enfin la situation politico-militaire fut souvent trop compliquée et instable pour permettre au commerce à longue distance de se développer, favorisant ainsi une production locale.

Il est évident que les vignes situées dans les régions les moins favorables, comme la pointe du Cotentin, par exemple, ont disparu en premier puis peu à peu toutes les autres (vers 1450 dans l'Avranchin, 1700 dans le Perche et avant la Révolution dans les coteaux près de Caen). A partir de la Révolution le « vignoble normand » ne concerne plus qu'une petite zone au sol et au climat pas trop hostile à cette culture, la vallée de la Seine autour de Vernon et celle de l'Eure autour de Pacy-sur-Eure, une région que l'histoire a placée en Normandie, mais qui, d'un

point de vue géographique, forme l'extrémité du Bassin parisien. Là, le vignoble a persisté jusqu'à une date assez récente et c'est en 1954 que fut commercialisée à Vernon l'ultime vendange de Cailloutin, trois ou quatre hectolitres.

Le vignoble de Giverny, et plus généralement celui de la région de Vernon a vécu plusieurs périodes différentes.

De l'an mil à 1450 (environ) les historiens notent une période d'intense activité, facilitée par la présence de la Seine qui permettait un transport vers Rouen ou Paris à des coûts certes élevés mais toutefois économiquement acceptables. Les abbayes, qui possédaient la plus grande partie du vignoble, produisaient un vin blanc de la meilleure qualité possible destiné avant tout aux moines eux-mêmes et à la vente aux « gens de qualité ».

Ainsi, au milieu du XIVe siècle, la quasi-totalité du domaine Giverny appartenait à l'abbaye Saint Ouen de Rouen, qui détenait la seigneurie de Giverny. Saint Ouen, était propriétaire également d'un grand domaine à Gasny, pour une production totale de 60 futailles, soit un rapport de 75 sous, une somme d'une certaine importance pour l'époque.



MAISON INDIVIDUELLE • RÉNOVATION • BATIMENT INDUSTRIEL

19 BOULEVARD D'AYLMER 27200 VERNON

TEL. : 02.32.51.96.36

e-mail : arc.construction@orange.fr

07.71.89.08.03



GIVERNY TAXI

Hôtels, Airports, Trainstations
24/24, 7/7

Français, English, Espanol

Aéroports, hôtels, gares...
24h sur 24, 7jours sur 7

Rattaché à la commune de
GIVERNY (27)

96 RUE CLAUDE MONET - GIVERNY
02 32 54 72 22
WWW.LAPARENTHÈSE-GIVERNY.FR

la PARENTHÈSE
CAFÉ • RESTAURANT

laparenthesegiverny laparenthese_giverny

Ouvert en continu 10h-22h, fermé le mercredi uniquement

La longue histoire d'un vignoble

Au XV^e siècle, avec la fin de la guerre de Cent ans les périodes de paix et de calme revinrent plus souvent, le commerce à longue distance put reprendre : des textes montrent les quais de Rouen encombrés de tonneaux en provenance de Bourgogne, du Poitou, d'Aquitaine, d'Espagne et même de Grèce. C'est autant de vin que ne vendaient pas les vigneron normands. Ajoutez à cela le poids des taxes qui, à partir de 1600 environ, écrasait les vins locaux bon marché. Richelieu, puis Mazarin se montrèrent très inventifs pour créer de nouveaux impôts sur le vin. Colbert et Louvois édictèrent aussi des réglementations ultra-restrictives pour favoriser les vignobles bourguignons et champenois, aux dépens de ceux de la région parisienne et de la Normandie. Pour le coup, la viticulture locale avec ses trop rares bonnes années n'était plus compétitive et dès le XVI^e siècle, et plus encore au XVII^e, des vignes furent arrachées autour de Vernon. A Vernon, Jean Maignard possédait un demi hectare de vignes en 1587. En 1657, elles n'existaient plus. Vers 1670, les moines du couvent de Sainte-Catherine à Vernon arrachèrent trois hectares et demi qu'ils mirent en labour. Au milieu du XVII^e siècle, le poète David Ferrand dans *La Muse normande* parlait du maigre rapport des vignes locales (« Mon vin vendu, ma vendange cueillie, il m'est pour tout resté un franc ou deux ») si bien que le vigneron préférait abandonner le métier (« Adieu paniers et serpettes, adieu ponçons, cuves et entonnoirs ») et, sur les coteaux de la Seine près de Vernon on voyait les « côtes à vignes changées en jachères ». En même temps, l'hectare de vigne à Vernon qui aux XIII^e et XIV^e siècles valait deux fois plus cher que son homologue champenois perdait les deux tiers de sa valeur.

Une sorte de résurrection du vignoble normand est survenue avec cette période que les historiens qualifient de « moderne » (de la fin du Moyen Âge à la Révolution) ; une modification presque totale de la sociologie des buveurs de vin a eu lieu : en effet le petit peuple des villes et des campagnes, les « gens du commun » qui jusqu'alors ne buvaient pas de vin - ou très exceptionnellement - se mirent à en consommer d'une façon régulière. Ce mouvement émerge lentement au XV^e siècle, se renforce au XVII^e et devient une déferlante au XVIII^e. Les vigneron ont dû s'adapter aux exigences de la nouvelle clientèle qui voulait du vin - beaucoup de vin mais pas cher - et du vin rouge (non plus blanc car le vin rouge serait plus nourrissant et donnerait plus de force). Ils ont planté des cépages nouveaux plus productifs, comme le gouais, mais sans tenir compte de la qualité, qui est rapidement devenue franchement médiocre ou pire encore ! Donner à

boire aux centaines de milliers de Parisiens assoiffés a tout de même apporté une période de relative prospérité aux vigneron des vallées de l'Eure et de la Seine.

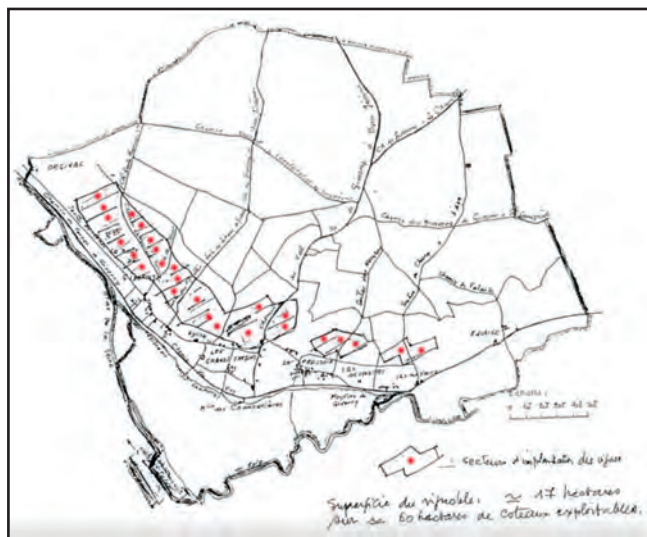
La crise qui allait mener à la disparition de notre vignoble a commencé dès les années 1765-70 : quelques récoltes mauvaises - voire très mauvaises - alternant avec de brusques décrochements des prix liés cette fois à des récoltes surabondantes, comme celle de 1785, et surtout la concurrence de plus en plus forte des vins plus méridionaux - des vins bon marché, grâce à des rendements impensables en Normandie et grâce aussi à l'amélioration des transports routiers et fluviaux. Le coût du transport qui fut longtemps un lourd handicap pour des produits pondéreux comme le vin a baissé régulièrement jusqu'à devenir économiquement supportable : à la fin du XVIII^e siècle, la quasi-totalité du territoire viticole français, hormis le Languedoc pouvait expédier son vin et le vendre à Paris, grâce aux réseaux fluviaux. Localement, le coup fatal ne vint pas de la construction d'un pont sur l'Epte vers la sortie de Giverny comme pourrait le suggérer un esprit de clocher qui nous fait sourire aujourd'hui : au milieu du XIX^e siècle le département envisageait de construire un pont sur l'Epte pour relier Giverny à Limetz, situé à 1,5 km de là. Le conseil municipal s'est penché sur ce projet et a estimé que ce pont ouvrirait aux vigneron de Limetz un chemin direct et rapide pour se rendre à Vernon et y vendre leur vin, ce qui concurrencerait les vigneron de Giverny... En conséquence, le Conseil municipal s'est prononcé contre la construction du pont !

Plus sérieusement, alors que le vignoble normand perdait peu à peu ses marchés, décennie après décennie, le coup fatal vint du chemin de fer quand le rail relia dès 1860 Béziers à Paris, qui fut immédiatement inondé par les vins bon marché du Languedoc : presque instantanément nos vigneron perdirent leurs derniers débouchés. Un coup d'œil sur les documents des archives de la mairie permet de visualiser la rupture majeure avec le métier ancestral, qui survint après 1860. Alors que le vignoble local parvenait de plus en plus mal à survivre, deux ou trois mauvaises récoltes jointes à l'arrivée massive des vins méridionaux ont été la cause d'arrachages massifs des vignes. Les années 1860 - 70 sont celles de la débâcle du vignoble givernois - débâcle brutale et définitive que l'on constate aussi partout où subsistaient quelques vignes en Normandie et aussi en Ile de France. Le département voisin, la Seine-et-Oise, comme on disait à l'époque, montre la même baisse lente jusqu'en 1860 puis un effondrement à partir de 1862 : des surfaces divisées par

La longue histoire d'un vignoble

2,5 ou 3 en l'espace d'une douzaine d'années (voir tableau ci-dessous)

Date	1857	1858	1859	1860	1862	1867	1897
Superficie (hectares)	16	16	16	16	8	7	2
Production (hl / ha)	40	40	18	6	15		12
Prix (francs par hectolitre)	33	37	30	45	42		
Date des vendanges	22/9	31/9		18/10	26/9	25/9	5/10
Qualité	bonne	bonne	médiocre	très mauvaise	mauvaise	bonne	mauvaise



Matrice cadastrale de Giverny (vers 1860)

Le vignoble de Giverny à la fin du XIXe siècle (Archives municipales)

Il faut aussi parler de la qualité du vin récolté autour de Vernon.

Peut-on comparer les vins d'autrefois avec les vins de pays de nos jours ou ceux de la douzaine d'amateurs normands qui, à Gaillon, Saint-Pierre-d'Autils ou ailleurs, produisent chacun quelques dizaines de bouteilles ? Comparaison difficile car ces vins anciens, leurs méthodes de culture et de vinification ont disparu. La façon de faire du vigneron moderne - même de celui qui dit travailler « à l'ancienne » - n'a plus rien à voir avec celle des temps passés. Là où aujourd'hui le vigneron peut contrôler chaque étape de la vinification, celui d'autrefois dépendait totalement de facteurs extérieurs qu'il ne maîtrisait pas, la météo en tout premier. Souvent trop de fraîcheur, trop de pluies donnaient de médiocres récoltes - même certaines années aucune production. En plus, sauf rares années, ce vin, toujours trop peu alcoolisé ne passait pas l'été et devait être bu avant que ne viennent les chaleurs estivales. « La majeure partie de ces vins [des environs de Vernon] ont tourné à l'aigre dès la mi-août » écrivait le sous-préfet des Andelys en 1808. Il est vrai que l'orientation particulière des coteaux de Giverny, le sol caillouteux et bien drainé et

un bel été permettaient de produire ici un vin convenable mais seulement dans les meilleures années. En 1808 le sous-préfet disait de lui qu'il était « assez passable ». Mais comme on le voit dans le tableau ci-dessus le vin de mauvaise qualité ne devait pas être rare. Notons aussi l'extrême variabilité des quantités récoltées : 6 hectolitres à l'hectare en 1860 contre 40 deux ans avant et une qualité souvent médiocre voire franchement mauvaise un an sur deux - donc aussi des revenus faibles, si ce n'est presque nuls. Autant de raisons qui n'encourageaient pas les vigneron locaux (et normands, plus généralement) à persévérer dans une profession que la concurrence des vins méridionaux menait à la disparition.

Le ban des vendanges fut pourtant proclamé jusque vers 1910 : après avoir pris l'avis des vigneron, le Conseil municipal fixait la date d'ouverture des vendanges et déterminait le règlement de police durant celles-ci (divagation des animaux, droit de grappillage, etc). Mais la viticulture, comme activité économique, avait disparu de Giverny, bien avant la fin du XIXe siècle. Lors du recensement de 1891 Giverny ne comptait plus aucun vigneron professionnel, bien que dans ces années les « Indirects » notaient encore une vingtaine de récoltants (18 en 1901 et 24 en 1904). Mais ceux-ci ne produisaient qu'un ou deux hectolitres chacun : ils « faisaient leur vin », rien de plus. Dès 1920 c'est en ares qu'il fallait mesurer les surfaces cultivées, qui se résumaient en fait à quelques pieds de vigne au fond de jardins. Un peu partout dans notre région, les ultimes vendanges commercialisées datent des années 1950, que ce soit à La Roche-Guyon, à Evreux (quatre hectolitres en 1954) ou à Saint-Pierre-d'Autils en 1955. La toute dernière vinification de l'histoire de Giverny - avant celle de 2022 - date de 2006 - 2007. Jusqu'à cette date quelques personnes ont continué à « faire leur vin » pour perpétuer la tradition et pour le plaisir de boire leur propre production. Les derniers furent certainement Paul Pont puis son gendre, Robert Prévost qui lui succéda. Le premier avait planté quelques vignes autour de sa maison rue Claude Monet vers 1930 et produisait chaque année une ou deux centaines de bouteilles d'un vin de qualité très inégale. Sa petite fille se souvient toutefois que celui de l'année 1976 fut d'une rare qualité. Même après le décès de Robert Prévost, ses proches ont continué à organiser de petites fêtes de quartiers au moment des vendanges pour partager les raisins nouveaux en souvenir de leur parent et du temps où Giverny était un village viticole.

Jean-Claude Viel

Auteur de « Vins, Vignes et Vignerons de Normandie »

Un vignoble à Giverny



C'est en 2016 que commence cette aventure. Suite à mes études de technicien agronome et de paysagiste, je réfléchis beaucoup à l'aménagement du sol, sa conservation, la composition de nos paysages et leurs unités. J'ai toujours vécu en vallée de Seine et retracer l'histoire de ce paysage, les cultures anciennes, les populations qui y vivent et le monde paysan me guide dans un travail d'archive avec la motivation de d'abord faire revivre un morceau de paysage ancien, et le faire renaître.

Passionné d'histoire, de botanique et de gastronomie, c'est la réunion de ces trois passions qui m'oriente naturellement vers la viticulture. Comme dit précédemment, c'est d'abord la dimension patrimoniale qui stimule le projet, réhabiliter un vignoble patrimonial sur les coteaux, culture jusqu'alors disparue depuis le phylloxera (19^{ème} siècle). L'histoire se répète, et au hasard d'une rencontre magnifique avec un habitant de

Giverny, (M. Jean Pierre Porcher), ce dernier me montre un terrain sur les hauteurs de Giverny, la parcelle « LES VIGNETTES » jadis recouverte de vigne, comme le montrent les rares photos d'archives que j'ai pu trouver .

Le coup de cœur est immédiat, cette parcelle pentue située plein sud sur un sol pauvre a tous les atouts sur le plan agronomique pour que la vigne s'enracine. Elle se situe au sein d'une réserve naturelle classée Natura 2000, un paysage vierge avec une vue époustouflante sur la vallée de l'Epte et de la Seine.

Le projet prend maintenant tout son sens, et la motivation grandit pour atteindre l'objectif d'y planter un vignoble en 2018.

Un long travail administratif de deux ans me permet de devenir agriculteur exploitant, d'obtenir les autorisations douanières et préfectorales pour pouvoir commencer les travaux.

Pendant ce temps, j'apprends le métier de

Un vignoble à Giverny

vigneron en Bourgogne chez des amis à Saint Bris le Vineux, le Domaine Verret.

Cela me guide dans le choix du cépage, l'analyse du sol, la densité de plantation, et la façon dont sera conduit ce futur vignoble.

Le 29 mars 2019, après avoir préparé le terrain, implanté les piquets et laissé reposer la terre, 6400 pieds de Chardonnay sont plantés aux « Vignettes » avec l'aide d'une cinquantaine d'ami(e)s sur une surface de 8000 m².

Ce cépage non aromatique est un reflet du terroir, et nous sommes tous curieux de connaître la saveur de cette terre et de ce paysage retranscrit au travers d'un vin.

Ce sera un blanc sec, cultivé le plus naturellement possible en agroécologie.

Soucieux de la conservation des sols et du paysage, la vigne est cultivée sans intrant chimique avec le minimum de labour.

Les travaux de sol sont effectués par traction animale avec un attelage de percheron, comme à l'époque pour respecter la dimension patrimoniale de ce projet. Un pied dans le passé, un autre dans le futur, cela permet de ne pas tasser les sols comme le ferait un tracteur, sans pollution sonore, et sans rejet de gaz à effet de serre.

Les couverts végétaux semés dans les rangs de vigne viennent quant à eux nourrir la terre l'hiver et évitent l'érosion des sols, enjeux majeurs de l'agriculture moderne pour laisser une terre aussi saine et fertile à nos enfants que lorsqu'on l'a trouvée (principe de mise en jachère).

La plantation d'arbres et de haies vient compléter le vignoble pour nourrir ce paysage à l'équilibre complexe et fragile, et lui donner sa dimension de patrimoine vivant en perpétuelle évolution.

Quatre ans plus tard, après avoir fait grandir cette vigne, traversé les difficultés telles que le gel, la sécheresse, les maladies, la voilà prête à nous offrir sa première vendange, les beaux chardonnay dorés des « Vignettes » sont cueillis à la main le 17 septembre 2022 avec l'aide d'une cinquantaine d'ami(e)s et bénévoles. La récolte est

généreuse et saine. Ils sont pressés le soir même et le jus entonné /encuvé le lendemain.

La vinification se déroule comme la culture de la vigne, sans intrant, en levure indigène dans le but de créer un vin identitaire et retranscrire au mieux le terroir des Coteaux de Giverny dans le verre. Simultanément à la réussite du projet paysager et à la renaissance de ce petit bout de patrimoine, on espère que cela nous réserve aussi une belle surprise dans le verre !

Les premières bouteilles seront disponibles localement pour l'été prochain.

Camille Ravinet.

Vigneron sur les coteaux de Giverny.

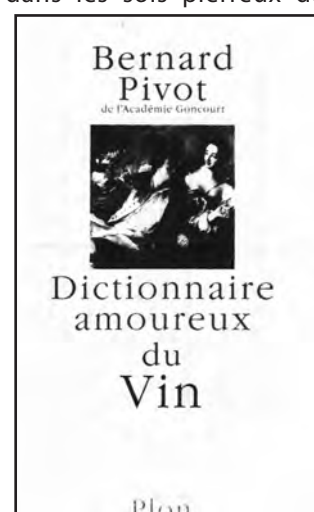
Pour plus d'info : Instagram : Vin des coteaux de Giverny

Extrait du Dictionnaire amoureux du Vin

De Bernard PIVOT

Comme un ballon de football, le chardonnay a conquis le monde. Qui doute qu'il se soit très bien installé en Californie, en Espagne, en Afrique du Sud, au Chili, en Australie ? Facile à vivre, de commerce agréable (et fructueux), il a élu domicile en Grèce, au Maroc, au Canada, jusqu'au Japon et en Chine ! En France, alors que jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle la Champagne et la Bourgogne en avaient l'exclusivité, il s'est faufilé partout, même en Languedoc où, enfin, le gel ne lui fait plus peur.

Car le chardonnay, vaillant à plonger ses racines dans la craie de la Côte des Blancs, en Champagne, dans le calcaire de Chablis et dans les sols pierreux de Montrachet, a froid au pied. Il est là dans des régions septentrionales où, l'hiver, ça pince. Mais c'est justement la sévérité du climat, sa patience à mûrir, qui lui confèrent son aromatique et élégante rigueur.



Découvrir le vin liquoreux

Auteur d'une thèse en géographie sur les vins liquoreux français soutenue en 2016 (1), je vous propose, en cette période de fêtes, de faire connaissance avec ce produit original, qu'on appelle trivialement « vin sucré ». Mais derrière cette dénomination un peu simpliste se cache en réalité une vraie complexité. Nous verrons ce qu'est réellement un vin liquoreux, comment il s'élabore aujourd'hui et pour terminer, je vous donnerai quelques conseils de dégustations et d'accords mets-vins.

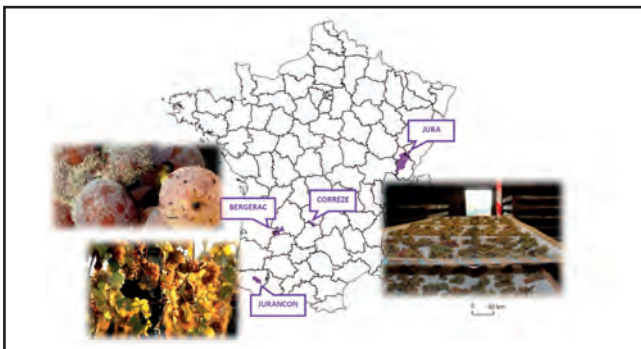
Tout d'abord, qu'est-ce qu'un vin liquoreux ?

Un vin liquoreux est un vin tranquille (c'est-à-dire non pétillant), blanc ou rouge, qui comporte un taux supérieur à 45 grammes de sucres résiduels par litre de vin, c'est-à-dire le sucre qu'il reste après la fermentation. En termes de sucres résiduels, le vin liquoreux se place bien après le vin blanc sec (moins de 4g/L de sucres résiduels), après le vin demi-sec (de 4 à 18g/L de sucres résiduels) et après le vin moelleux (de 12 à 45g/L de sucres résiduels). Les plus grands liquoreux, comme les grands Monbazillac ou un très grand Sauternes peuvent atteindre jusqu'à 300 g/L de sucres résiduels !

Comment élabore-t-on un vin liquoreux ?

Les vins liquoreux sont élaborés de trois grandes façons :

- Ils peuvent être issus d'une surmaturité des baies de raisin liée au développement d'un champignon (le botrytis cinerea) survenant à la fin de l'automne, à proximité d'un cours d'eau comme dans le Bergeracois (Monbazillac) ou le Bordelais (Sauternes).
- Ils peuvent être issus d'une surmaturité des baies de raisin liée à un dessèchement sur souche (les raisins sèchent sur pied) en raison d'un vent (le foehn) enlevant progressivement l'eau contenue dans les baies comme dans le Jurançonnais.
- Ils peuvent enfin s'élaborer grâce à un dessèchement hors souche, c'est-à-dire que le raisin est cueilli à pleine maturité puis il est mis à sécher parfois sur de la paille comme dans le Jura, avec les célèbres « vins de paille », qu'on fabrique également en Corrèze, officiellement depuis la vendange 2017, après avoir longtemps été qualifiés de « vins paillés » (carte 1).
- A ces trois grandes méthodes on peut en ajouter une quatrième, moins utilisée, celle dite du « vin de glace », qui consiste à vendanger des raisins surmûris après qu'ils aient été exposés au gel, ce qui « capture » naturellement l'eau et



Réalisation : Grégoire Berche

l'expulse hors des baies, concentrant ainsi les sucres dans les fruits. Cette méthode est parfois utilisée dans le Sud-Ouest (dans le Jurançonnais), mais elle l'est également au Canada.

Carte 1 : Les trois principales méthodes d'élaborations des vins liquoreux en France à travers les vignobles étudiés

Quand, comment et avec quoi consommer le vin liquoreux ?

Il n'y a pas de moment privilégié. Un vin liquoreux se consomme sur tous types de repas, pour toutes les occasions. Historiquement, c'était un vin qu'on donnait aux femmes qui venaient d'accoucher pour leur redonner de l'énergie. On le sert aujourd'hui pour des baptêmes, des mariages, des vins d'honneur, des cocktails, des anniversaires, et c'est, pour l'anecdote, le vin favori des prêtres pour célébrer la messe. Il est souvent concurrencé par le Champagne, qui a également l'image d'un vin festif.

Le vin liquoreux peut se consommer en apéritif. Dans ce cas, votre palais risque d'être quelque peu saturé. Il ne faudra alors pas hésiter à vous hydrater entre les plats, avant de passer à un autre type de vin (comme le vin rouge, qui contrastera fortement avec le vin liquoreux). Une autre solution est de terminer votre repas avec le même vin liquoreux dégusté en apéritif, pourvu qu'il soit toujours servi frais (même si au XIX^e siècle, il était servi à température ambiante).

Le vin liquoreux peut aussi très bien clôturer un repas. Mais vous ressentirez peut-être alors moins la sensation de sucré. Pensez dans ce cas à l'associer à du chocolat ou des fruits frais. D'une manière générale, le vin liquoreux se marie merveilleusement bien avec des fromages à pâte persillée de type bleu ou roquefort. Ce type de fromage, étalé sur du pain d'épices, et associé à un verre de liquoreux sera apprécié par vos convives. Vous pouvez également déposer dessus des morceaux de poire. Les producteurs vantent souvent les mérites de l'associer au foie gras, mais idéalement, c'est avec du vin blanc sec que le foie gras se marie le mieux. Mais tout est question de point de vue, et de goût !

Le vin liquoreux se marie parfaitement avec la cuisine exotique, asiatique notamment, et avec, de manière générale, les plats épicés, ou acidulés, mais aussi les plats salés (si vous êtes amateurs de sucré-salé). Cela vous surprendra peut-être, mais un vin liquoreux servi avec des huîtres est excellent. Cela va totalement à l'encontre des préconisations des vendeurs d'huîtres ou de vin blanc, mais essayez !

Mais, finalement, il n'y a sans doute qu'une seule vraie façon de vraiment apprécier le vin liquoreux : la vôtre !

Grégoire Berche,
Agrégé et Docteur en géographie
Conseiller municipal (2014-2020)

(1) BERCHE, Grégoire, 2016. Les vins liquoreux, un produit de terroir en marge dans la hiérarchie vitivinicole française : étude comparée des petits vignobles de vins liquoreux de Bergerac, Jurançon, Jura et Corrèze. Thèse de doctorat en géographie réalisée sous la direction de Monique Poulot, Université de Paris-Ouest la Défense, 582 pages.

Le changement climatique, c'est maintenant !

« **Attends-toi à de l'inattendu !** » Edgar Morin

Le monde se réchauffe et nous réchauffons le monde. Ce n'est pas nouveau, mais nous n'y croyions guère, ou pas du tout : « le temps a toujours changé ; des hauts et des bas. Autrefois, c'était la bombe atomique qui détraquait le temps et aujourd'hui, on nous rebat les oreilles avec le CO₂, ce dioxyde de carbone sans lequel la vie sur Terre serait impossible. » Bof, ça va passer ... Eh bien non, ça ne passe pas, bien au contraire, ça s'accélère, ça s'intensifie ! L'été 2022 est venu apporter une sacrée démonstration, les températures record ont succédé aux températures record et à une sécheresse continue. Des extrêmes ? La surmortalité a été de plus de 10.000 personnes en France. Les climatologues eux-mêmes ont été surpris : leurs propres modèles sont dépassés.

Déjà, en 2019, des températures très élevées avaient été enregistrées dès la fin du printemps. Dans l'Hérault, des vignes avaient littéralement grillé fin juin. Aux Etats-Unis, l'été avait été chaud, très chaud. Et en 2021, un record inimaginable de 49 degrés avait été enregistré en Colombie Britannique (ouest canadien) ! Chez nous aussi, les records sont tombés en 2019 puis en 2022 : 40 degrés à Dieppe, 42 à Nantes, 43 à Biarritz... Un été anormalement long (ah, le beau mois d'octobre !) et sec, très sec, des pluies rarissimes. Le vert des champs n'était plus qu'un souvenir. Le blé avait bien du mal à pousser. L'eau se raréfiait. Les forêts ont brûlé jusque dans le Bordelais et même en Bretagne. A Orléans, on pouvait traverser la Loire à pied.

L'année 2022 a bien été la plus chaude de toutes, l'été aussi (Météo France). Et ce n'est pas fini : « Tout va plus vite que prévu », a reconnu le climatologue Robert Vautard. Lorsque les modèles prévoient +2 degrés à Londres, les vagues de chaleur sont allées jusqu'à +4 degrés. Dans le monde entier, une hausse des températures jusqu'à 50% plus élevée que prévu a été enregistrée (Aurélien Ribes, climatologue CNRM (Météo-France/CNRS).

Et la France dans tout ça ? Elle se réchauffe plus vite que la moyenne planétaire : alors que la Terre a « gagné » 1,2°C en moyenne depuis l'ère préindustrielle, la température moyenne dans l'Hexagone est aujourd'hui de 1,66°C supérieure à celle d'il y a un siècle (1900-1930) pour



atteindre + 1,8 degré en 2023 compte tenu du niveau d'émission cumulée (CNRM).

Il est donc clair que nous allons connaître des étés plus chauds que ceux de 2019 et 2022, avec des températures qui s'approcheront des 48 à 50 degrés. Nous devons nous préparer maintenant à de nouveaux modes de vie. En gros, plus les gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère, plus le réchauffement s'accélère. En un peu plus d'un siècle, nous avons extrait du sous-sol tellement de gaz à effet de serre (GES), que cela peut nous conduire à un réchauffement global de beaucoup plus fort que prévu initialement. Nous sommes loin des +1,5°C à ne pas dépasser (selon l'accord de Paris) et même des +2°C, qui seraient atteints avant 2050, comme on peut le lire ci-dessous.

Selon les chercheurs du GIEC Céline Guivarch et Christophe Cassou, les modèles viennent d'être réévalués : « Si nous ne faisons rien – ce qu'on appelle le scénario tendanciel - nous allons vers un réchauffement annuel de 2,7°C (plus ou moins 0,5°C) à l'horizon 2050 et de 3,8°C (plus ou moins 1°C) par rapport au début du XXème siècle (1900-1930). On imagine les conséquences sur la ressource en eau et face aux chaleurs extrêmes. L'urgence climatique est dictée par les contraintes physiques. »

Souvenez-vous de l'été 2003. Cette année-là, je venais d'acheter une jolie maison à Giverny. A l'époque, je travaillais à l'Agence de l'environnement, l'ADEME (aujourd'hui Agence de la transition écologique). Nous étions assaillis par les questions des journalistes : « C'est le climat qui change ? Vous êtes sûrs ? » « Bien sûr que oui, le climat change et ce n'est pas fini », répondions-nous. Nous disposions déjà de tous les éléments de preuve.

Comme si de rien n'était ...

Quelques années plus tôt, fin 1997, lorsque le fameux protocole de Kyoto avait été signé, j'avais cru à une prise de conscience mondiale. Mais pour beaucoup, ce n'était qu'un accord de plus. Je travaillais alors à l'AFP, l'Agence France Presse. Nous avons écrit, solennellement: « Pour la première fois, l'humanité reconnaît son influence sur le climat de la Terre ; le monde a tiré la sonnette d'alarme. Il faut agir au plus vite pour réduire les émissions des gaz à effet de serre responsables du réchauffement ». La nouvelle a bien fait la Une des médias pendant quelque temps et puis le soufflé est retombé. Tout a continué comme si de rien n'était, les Anglais disent « Business as usual ». Certes, la machine est lourde mais nous avons les moyens de commencer à agir, à lancer des politiques bénéfiques pour tous, à réduire notre frénésie pétrolière. A construire un autre présent. C'était sans compter sur

Le changement climatique, c'est maintenant !

l'inertie de nos gouvernants et la pression des monarchies pétrolières du Golfe et notre propre insouciance. Nous avons continué à faire le plein, *comme si de rien n'était*.

Et après bien des réunions annuelles de la Convention climat de l'ONU, ces fameuses COP, un accord a été signé en 2015 à Paris, stipulant que la température en excès devait être limitée à 2°C voire 1,5 degré. Nous avons perdu 25 ans. Un quart de siècle à écouter d'une oreille distraite les alertes successives des scientifiques du monde entier réunis dans le GIEC, le groupe d'études qui a tant crié dans le désert, dont les travaux sans appel étaient critiqués sans cesse par des climato-sceptiques irresponsables dont un avait été ministre.

Les preuves ? Je n'en retiendrai qu'une : des chercheurs acharnés comme le paléoclimatologue Claude Lorius ont remonté des « carottes » de glace vieilles de 800.000 ans démontrant sans appel dès les années 70 l'influence de l'homme sur le climat. En 1987, Lorius publie, avec un autre grand climatologue, Jean Jouzel, la première étude établissant le lien entre concentration de CO₂ dans l'atmosphère et réchauffement climatique. Depuis, Jouzel et d'autres chercheurs du GIEC comme Valérie Masson-Delmotte, n'ont cessé d'expliquer inlassablement qu'il faut agir et se désintoxiquer – entre autres - du pétrole et du gaz.

Pourtant, lors de la 27^{ème} COP (novembre 22) en Egypte, l'inscription des 'produits fossiles' comme responsables du changement climatique a été une nouvelle fois exclue, sous la pression des pays producteurs. Une fois de plus, le court-terme a gagné et les intérêts privés ont primé sur l'intérêt général. Les victimes, elles, sont nombreuses mais n'ont pas souvent voix au chapitre. C'est bien sûr l'Afrique – de plus en plus peuplée – une partie de l'Asie, l'Océanie – dont les Etats insulaires ont déjà les pieds dans l'eau ou encore l'Amérique latine. Un mécanisme compensatoire a été créé au profit des pays les plus pauvres lors cette dernière COP. C'est une bonne nouvelle à condition que les financements ne tardent pas. Dans les pays occidentaux, ce sont les jeunes qui se sont réveillés. La prise de conscience est réelle et leur indignation voire leur révolte se traduit surtout par des manifestations pacifiques (...)

Enfin, de plus en plus souvent, un autre acteur est apparu : la Justice. Elle est saisie pour mettre les gouvernants ou les fauteurs de climat devant leurs responsabilités. Les Pays-Bas, les premiers, ont dû renforcer leur stratégie, puis d'autres pays – comme la France – et des entreprises, grandes consommatrices de produits pétroliers. Mais on ne parle pas souvent d'un autre responsable, le premier de tous, c'est nous ! Agir, oui ; en paroles. En actes c'est plus compliqué. Il

faut d'abord être convaincu qu'il se passe bien « quelque chose ». Combien faudra-t-il d'étés 2022 pour comprendre que rien ne sera pareil ? Tempêtes, pluies torrentielles, sécheresses terribles, glaciers qui fondent, des sols de plus en plus difficiles à cultiver, des pratiques agricoles bouleversées, etc. Nos voitures bientôt branchées alors que c'est la mobilité qu'il faut repenser.

« *La crise climatique est une crise sanitaire : ce sont les mêmes choix non durables qui tuent notre planète et qui tuent les gens.* » Tedros Ghebreyesus, directeur général de l'OMS.

La biodiversité, condition de vie sur Terre

Toutes les crises écologiques sont liées. Les menaces qui pèsent sur la diversité biologique - tissu vivant de notre planète - sont du même ordre que celles qui pèsent sur le climat. Et là aussi, nous n'y sommes pas allés de main morte : nous avons extrait du sous-sol tout ce que nous pouvions extraire et maintenant nous lorgnons sur le fond des océans. L'Arctique a commencé à livrer ses secrets et les pays riches sont à l'affût des richesses de l'Antarctique, toujours protégé par un traité international exemplaire.

Or la croissance sans limites que nous vivons est incompatible avec des ressources finies : ce tissu vivant que représente la biodiversité n'est pas seulement une ressource dans laquelle nous puisons sans égard mais il doit être compris « comme la condition nécessaire à la vie sur Terre », écrivent mille chercheurs dans une tribune publiée en décembre 2022. En cause, selon les mêmes scientifiques, « un modèle extractiviste et productiviste » qui nous mène dans le mur. Comme pour le climat, ils appellent à « une mutation radicale de notre modèle de société ».

Des évolutions positives tout de même sont à noter : lors de la dernière conférence mondiale sur la biodiversité, en décembre à Montréal, un accord a été signé pour protéger 30% de la Terre d'ici à 2030, restaurer 30% des écosystèmes, réduire l'impact des pesticides, tout en apportant les financements nécessaires à ce programme ambitieux ... s'il est réellement appliqué.

Et le vin dans tout ça ?

« VIN : LE GRAND BOULEVERSEMENT », un livre d'Yves Leers L'impact du changement climatique sur la vigne est incontestable. Les enjeux socio-économiques sont énormes dans le monde entier. Les Norvégiens plantent de la vigne, le *sparkling* des Anglais se porte bien et les Allemands sont bien placés pour prendre le relais. Tout allait bien dans le meilleur des mondes du vin jusqu'au tournant du siècle. Le vin était bon, mais le réchauffement était à l'œuvre : le degré d'alcool grimpeait, le sucre a suivi et l'acidité a baissé. Dans les vignes, tout devenait plus compliqué : stress hydrique, gel, sécheresse, maladies.

Le changement climatique, c'est maintenant !

En enquêtant pour préparer ce livre, j'ai rencontré des spécialistes et des vigneron dans toutes les régions. Les cépages devront changer, le système des appellations aussi. Bien des viticulteurs cherchent à s'adapter. Ils recourent à des cépages anciens, mobilisent la génétique, testent des vignes hybrides résistant aux maladies les plus courantes. Afin de privilégier la qualité, ils passent au bio et à la biodynamie... Nous boirons (peut-être) du vin en 2050. Un autre vin et il faudra y mettre le prix ! Le parallèle 45 sera la ligne de partage des vins. Mais la Bretagne est prête et la Normandie a commencé à planter. A Giverny, une vigne a commencé à produire ses premières bouteilles.

LA VIGNE, CE LANCEUR D'ALERTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plus que jamais, la vigne est un indicateur majeur du climat, comme le montre la situation actuelle et les bouleversements qu'elle subit, en Europe et dans le monde entier. « L'atout maître de la viticulture est de disposer de la légitimité de lanceur d'alerte : l'activité est ancrée dans suffisamment d'écosystèmes pour témoigner de la rapidité des dérèglements climatiques », affirme l'économiste Patrice Geoffron.

A bout de souffle...

Une vigne sur dix meurt tous les ans des seules maladies du bois. Un Plan national dépérissement a été créé. En 2018, la Revue du vin de France titrait « La vigne, ce grand malade qui inquiète les vigneron ». Depuis, rien n'a changé ou presque sinon que la viticulture bio progresse (20% du vignoble en 2021). L'INRAE reconnaît que la vigne dépérit et qu'on « cultive sur les mêmes sols depuis des siècles, en monoculture, avec un recours massif à la chimie depuis les années 1960 ». Ajoutons des cépages immuables, des rendements en chute libre - une perte annuelle équivalente à la production de la vallée du Rhône - des tailles agressives et toujours le clonage, jamais remis en cause, pas plus que ce modèle intensif en fin de course.

Un modèle devenu une proie facile pour le changement climatique en embuscade : températures en hausse, pluies irrégulières et au final une impréparation difficile à imaginer. Péché d'orgueil ? C'est l'histoire du malade qui sait qu'il est malade mais ne veut pas se soigner.

Trois exemples illustrent cette fuite en avant : la grêle, le gel de printemps et les maladies du bois, trois phénomènes particulièrement destructeurs. Dans tous les cas, des solutions existent mais elles bouleversent les habitudes. Les maladies du bois ? Il s'agit de comprendre et de tailler autrement tout en plantant arbres et végétaux pour protéger les vignes et rétablir un peu de biodiversité. Et la sécheresse, le stress hydrique ? « Même avec de l'eau, la

vigne ne survivra pas si la température est trop élevée », selon le physiologiste Alain Deloire qui prône carrément la permaculture, la viticulture classique étant dans l'incapacité de répondre à de tels enjeux. En attendant, et puisqu'il faut tourner le dos aux pratiques actuelles, la solution serait déjà de passer au plus vite à la viticulture bio et/ou biodynamique, pour être mieux armé face au réchauffement et oublier l'échec lamentable des Plans Ecophyto. Changer de cépages en réhabilitant ceux qui ont été laissés de côté, passer aux vignes hybrides pour résister aux maladies, tout est sur la table. Les grands questionnements subsistent.

Comme le dit l'ampélographe Jean-Michel Boursiquot « il faut être persuadé que le changement climatique est bien une réalité aujourd'hui, pas plus tard ». Pour cela, « il faut tout repenser, apprendre à faire l'inverse de ce qu'on a fait avant ». Tout le monde n'en est pas convaincu.

Le nomadisme planétaire est-il la solution ? La carte du monde n'est plus la même : les Australiens et les Néo-Zélandais ne sont plus des inconnus, les Chiliens et les Argentins savent ce qui se passe en Europe qui, elle, a saisi les enjeux qui agitent les Etats-Unis entre la Californie qui souffre, l'Oregon et l'état de Washington qui en profitent. Cette nouvelle carte du monde - qui a amorcé sa mue - n'a pas fini de nous réserver encore bien des surprises. Le *Global Climate Change* a créé des concurrences mais aussi des solidarités, chacun sachant mieux ce qui se passe d'un hémisphère à l'autre et découvrant des vins dont la qualité est (encore) en hausse.

Deux menaces précises - le manque d'eau récurrent et des températures anormalement élevées - se conjuguent dans des vignobles comme ceux de la Californie. Dans ce laboratoire climatique, les températures moyennes ont augmenté de 1,6°C là où la moyenne mondiale est de + 1,2°C depuis l'ère préindustrielle. Cela donne une idée de ce qui se passera à +2°C.

La leçon de cette aventure planétaire - dont nous sommes les premiers responsables - c'est que les vigneron de demain, où qu'ils exercent leurs talents, devront être de plus en plus pro et motivés, et toujours prêts à se remettre en question. Le vigneron de demain sera funambule !

Yves Leers

Yves Leers est d'abord un journaliste, longtemps à l'AFP (Agence France-Presse), puis directeur de la communication de l'ADEME avant de redevenir journaliste, spécialisé dans les questions d'environnement et de changement climatique. Il est enfin l'auteur de plusieurs livres dont deux consacrés à la vigne et au climat, un autre à l'alimentation sous l'angle climatique et un enfin sur « la fabrique » de l'obésité. Très intéressé par la gestion des collectivités territoriales, il a été conseiller municipal de Giverny de 2008 à 2014.

Le givernois Germain Delavigne (1790-1868)

Casimir Delavigne (1793-1843) figure en bonne place dans les histoires littéraires. Il reste bien connu dans notre région, puisqu'il posséda de 1824 à 1839 le château de La Madeleine, sur la rive -droite de la Seine, ce qui lui vaut une rue à Pressagny-l'Orgueilleux. Il y résida souvent, soit pour travailler, soit pour se reposer. Peu lu aujourd'hui, il compte parmi les écrivains majeurs de la première moitié du XIXe siècle, tant par sa poésie que par son théâtre. Ses *Messéniennes*, publiées entre 1818 et 1840, proposent, selon les dires de l'auteur, « un genre de poésies nationales qu'on n'a pas encore essayé d'introduire dans notre littérature ». Il s'impose, avant Victor Hugo, comme un véritable poète national. D'ailleurs, dans *Illusions perdues*, Balzac fait dire au libraire Dauriat s'adressant en 1821 à Lucien de Rubempré : « En librairie, jeune homme, il n'y a que quatre poètes : Béranger, Casimir Delavigne, Lamartine et Victor Hugo ». Plus jeune élu à l'Académie française en 1825, il passe également pour un rénovateur majeur de la scène. En 1819, *Les Vêpres siciliennes* connaissent trois cents représentations. Commence ainsi une remarquable carrière de dramaturge Juste-milieu, tant sous la Restauration que sous la monarchie de Juillet. Sa gloire éclipse celle de son grand frère, qui nous occupe ici.



Germain, le frère presque oublié de Casimir

Né à Giverny le 1er février 1790, Germain apparaît rarement dans les histoires littéraires, alors qu'il n'est rien moins qu'un des dramaturges importants de la première moitié du XIXe siècle, quand bien même l'essentiel de sa production est écrit à quatre mains, le plus souvent avec Scribe, parfois avec son frère. Tous trois se connaissent depuis leurs études parisiennes au collège Sainte-Barbe, où les deux Delavigne nouent amitié avec leur condisciple Eugène Scribe.



Concernant Germain et Casimir, la fraternité n'est certes pas un vain mot. En 1856, Germain préfacera une édition des œuvres complètes de son frère. Un détail révélateur illustre leur complicité. Ils se sont mariés le même jour, le 1er novembre 1830 à minuit (pratique courante à l'époque : souvenez-vous d'Emma Bovary qui « eût désiré se marier à minuit, aux flambeaux ») en l'église Saint-Vincent-de-Paul, Casimir avec Élisabeth de Courtin (1792-1863), fille d'adoption de la reine Hortense, Germain avec la musicienne Jenny Letourneur, née en 1802, qui décédera le 14 mai 1836.

Germain commence par le théâtre. Joué aux théâtres du Vaudeville et du Gymnase dès 1811, à l'Odéon en 1816 avec des pièces écrites comme l'on disait alors « en société » avec Scribe, collaboration féconde qui produit notamment *La Somnambule* (1819) – l'opéra de Bellini (1831) en est inspiré – il participe aussi, et peut-être surtout à la rédaction de livrets d'opéras parmi les plus célèbres de la période. Cinq-cents comédies, vaudevilles, drames livrets et ballets : Eugène Scribe (1791-1861) brille au firmament du XIXe siècle. Si son éclat a pâli, il convient de rappeler le statut qui fut le sien et de souligner la part qu'il prit au triomphe du grand opéra.

Germain Delavigne et le grand opéra romantique français

Historiquement, ce que l'on appelle le grand opéra commence à se dessiner au début du XIXe siècle avec *La Vestale* (1807) et *Fernand Cortez ou la conquête du Mexique* (1809) de Gaspare Spontini (1774-1851). Il s'agit de grandes fresques historiques. Peu à peu, avec le romantisme, se fait jour l'idéal d'une œuvre d'art totale combinant musique, chant, et chorégraphie, privilégiant également les prouesses vocales. Cela va de pair avec les nouveaux moyens techniques mis en place à partir de 1827 à l'Opéra de Paris, alors situé rue Le Peletier. En effet, un comité de mise en scène, comprenant notamment Gioacchino Rossini (1792-1868) et l'architecte-décorateur Edmond Duponchel (1804-1864), entend faire fusionner tous les arts dans le genre opératique, de la musique aux jeux de scène en passant par les décors et la machinerie. Il s'agit d'offrir au public un feu d'artifice spectaculaire. Louis Véron (1798-1867), directeur de l'Opéra de 1831 à 1835, prône un opéra « brillant et populaire ». En réalité, c'est bien la

Le givernois Germain Delavigne (1790-1868)

bourgeoisie de la monarchie de Juillet qui sera conquise.

Le 29 février 1828, est créée à Paris l'oeuvre considérée comme le prototype du grand opéra, *La Muette de Portici* de Daniel-François-Esprit Auber (1782-1871), dont Scribe et Germain Delavigne ont composé le livret. Le thème s'inspire d'un événement historique, le soulèvement de Masaniello, pêcheur napolitain, contre le gouvernement espagnol de Naples en 1647. On sait que la représentation à Bruxelles du 25 août 1830 donna lieu à un soulèvement des Belges contre la domination néerlandaise. Cet opéra sera joué 505 fois à Paris au XIXe siècle. Ainsi, le grand opéra se donne comme inséparable d'un nouveau rapport à l'Histoire, et possède une dimension politique.

Puis, nos deux librettistes écrivent le livret de *Robert-le-Diable*, dont le sujet adapte fort librement la légende historique du héros d'un récit du XIIIe siècle et la situe dans un Moyen-Âge de style « troubadour ». Les décors sont dûs à Charles Ciceri (1782-1868), virtuose de la toile peinte. Créé à l'Opéra de Paris le 21 novembre 1831, un des chefs d'oeuvre de Giacomo Meyerbeer (1791-1864) – célèbre aussi pour *Les Huguenots* (1836) – cet ouvrage apparaît comme un des plus grands triomphes du grand opéra romantique, et institue Paris comme capitale lyrique de l'Europe, où un Verdi et un Wagner viendront chercher la consécration.

Germain et Casimir s'unissent ensuite pour rédiger le livret de *Charles VI*, opéra de Fromental Halévy (1799-1862), donné à l'Opéra de Paris le 15 mars 1843 – nous connaissons surtout aujourd'hui un autre de ses ouvrages, *La Juive* (1835). Germain retrouve ensuite Scribe pour *La Nonne sanglante* (1854), opéra de Charles Gounod (1818-1893). Issu d'une légende allemande, le thème fut l'un des plus marquants du roman gothique (Matthew Lewis, *The Monk*, 1796) et du romantisme noir (Charles Nodier, *La Nonne sanglante*, dans *Infernal*, 1822). Le peu de succès rencontré par cet opéra entraînera un changement de direction à l'Opéra de Paris et marquera la fin des aventures lyriques de Germain Delavigne.

Certes, nombre de ses livrets n'évoquent plus rien pour nous, puisque les opéras pour lesquels ils ont

été écrits ne sont plus joués, et qu'ils furent créés à l'Opéra-comique, où n'était pas représenté le grand opéra romantique. Citons cependant, en collaboration avec Scribe, *La Neige ou le nouvel Eginhard* (musique d'Auber, 1823) ; *Le Maçon* (musique d'Auber, 1825) ; *La Vieille* (musique de François-Joseph Fétis, 1826) ; *Fra Diavolo* (musique d'Auber, 1830), *Les Mystères d'Udolphe* (musique de Louis Clapisson, 1853) ou encore avec Jules de Wailly, *Une rencontre dans le Danube* (musique de Paul Henrion, 1854), et, enfin, seul, *L'Apparition* (musique de François Benoist, 1848).

Tel fut ce grand Givernois, enterré au Père-Lachaise avec son épouse, qui mériterait une étude plus substantielle, et aussi d'avoir sa rue ou à tout le moins une mention dans son village natal.

BIBLIOGRAPHIE

A. Oeuvres

Elles sont disponibles sur Gallica.

Robert le Diable et *La Muette de Portici* sont disponibles sur Wikisource.

On trouve également le texte de plusieurs pièces de théâtre et de la plupart des livrets sur le site :

<http://www.xn--thtre-documentation-cvb0m.com/content/delavigne-louis-marie-germain-dit-germain?q=node/903>;

B. Études

En dehors d'articles de dictionnaires d'où nous avons tiré nos informations, notamment celui du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse, il n'existe pas de travaux critiques accessibles.

Deux opéras ont fait l'objet de dossiers de grande qualité :

- *La Muette de Portici*, *L'Avant-scène Opéra*, n° 265, 2011.

- *Robert-le-Diable*, *L'Avant-scène Opéra*, n° 76, 1985.



Tombeau des frères Delavigne au cimetière du Père Lachaise.

Gérard Gengembre.
Professeur émérite des Universités.



LA DÎME

SALLE
DE RÉCEPTIONS
MAISON D'HÔTES
SALON DE THÉ

2, rue de la Dîme - 27620 Giverny
06 20 83 28 90
ladimedegiverny.com

Galerie-Atelier Le Jardin d'Eden



8 rue du Milieu
GIVERNY
Sur rdv:
0603590501



CITROËN

Garage VAUVELLE

Réparateur Agréé Citroën

- Mécanique
- Carrosserie
- Pare-brise
- Climatisation
- Vente neuf et occasion
- Dépannage
- Réparation toutes marques



ZA Route de Fourges - 27620 Gasny
Tél. 02 32 52 11 26

ENTREPRISE PAYSAGISTE depuis 30 ans

GALMEL PAYSAGES

Consultez notre site : www.galmel.fr

- ☑ Création
- ☑ Conseil
- ☑ Réalisation
- ☑ Engazonnement
- ☑ Plantation
- ☑ Entretien
- ☑ Taille
- ☑ Élagage
- ☑ Abattage...



Contactez le
02.32.53.54.70

Ferme des Ruelles - 27510 TILLY

☎ 02.32.52.13.50 - Fax : 02.32.52.08.51 galmel.paysage@wanadoo.fr



la
mus
ardi
ère
HOTEL RESTAURANT

Hôtel *** & Restaurant

Ouvert toute l'année, venez déguster la cuisine
de Benjamin Revel et son équipe.

123 rue Claude Monet - 27620 Giverny
www.lamusardiere.fr

reservation@lamusardiere.fr
02.32.21.03.18



Lettre de l'Ambassadeur du Japon

L'Ambassadeur du Japon
Paris

Paris, le 11 avril 2022

Madame, Monsieur,

La Journée internationale des droits des femmes du 8 mars dernier m'a donné l'idée de faire le point sur la situation actuelle des femmes au Japon. Le Japon est souvent présenté comme étant à la traîne en matière de participation des femmes dans la société, et l'on suppose de manière générale que "les hommes travaillent à l'extérieur tandis que leurs femmes restent à la maison à s'occuper des enfants". Bien que nous ne sommes pas les meilleurs en la matière, la réalité de notre époque est bien différente¹.

Le pourcentage de femmes actives (15-64 ans) au Japon (72,5 %) est bien supérieur à celui de la France (67,6 %) et des Etats-Unis (67,8 %)². De nos jours, plus de 50 % des jeunes diplomates de carrière sont des femmes. Par rapport au passé, davantage de femmes continuent à travailler même si elles ont des enfants. Par exemple, mes deux fils et leurs épouses travaillent tout en s'occupant de leurs enfants.

Le nombre de femmes dirigeantes dans divers domaines est en augmentation. En octobre 2021, Madame Yoshino Tomoko est devenue la première femme à prendre la tête de la Confédération des syndicats ouvriers du Japon (*Rengō*), le plus grand syndicat du Japon. Actuellement, cinq des neuf présidents et directeurs de l'Université de Tokyo sont des femmes³. Chez Book Off, une chaîne de librairies d'occasion, une femme qui travaillait au départ à temps partiel n'a cessé de monter les échelons grâce à ses compétences, et est devenue directrice, PDG puis présidente⁴.

Toutefois, il est vrai que nous avons beaucoup de défis à relever. Principalement arriver à concilier vie professionnelle et vie familiale. A cette fin, il est nécessaire de revoir les conditions de travail, notamment les longues heures de travail et les fréquents changements de poste. La promotion de la participation des hommes à la garde des enfants fait aussi partie des défis. Depuis avril 2020, on encourage les fonctionnaires d'Etat hommes qui vont avoir un enfant à prendre au moins 30 jours de congés pour l'accouchement de leur conjointe et la garde des enfants. Cette même année, le ministre de l'Environnement en fonction alors, Monsieur Koizumi, a pris un congé parental, une première pour un ministre. Le problème de la pénurie de places en crèche ou chez les assistantes maternelles pour les enfants en bas âge subsiste, malgré l'augmentation importante du nombre de places au cours des huit dernières années⁵. Depuis février 2022, le salaire des assistantes maternelles et des puéricultrices a été augmenté pour résoudre le manque de personnel⁶.

Lettre de l'Ambassadeur du Japon

Dans le secteur économique, le pourcentage de femmes exerçant des professions managériales dans des entreprises privées se trouve juste sous la barre des 15 %¹, et dans sa nouvelle stratégie de croissance la Fédération des organisations économiques japonaises (*Nippon Keidanren*) se fixe comme objectif d'augmenter le nombre de femmes cadres à plus de 30 % d'ici 2030.

Encourager la participation des femmes en politique est également un enjeu majeur. Suite à la Loi sur la promotion de l'égalité des sexes dans le domaine politique, des études préliminaires ont également commencé sur la possible introduction d'un système de quotas.

Alors que la population décline, la participation active des femmes est la clé du dynamisme de la société japonaise. La France est très en avance sur le Japon en termes de lois et de systèmes sociaux divers visant à atteindre l'égalité des sexes, et la diplomatie féministe se développe vigoureusement. D'un autre côté, la propagation du Covid-19 a révélé de graves conséquences sur les femmes vulnérables en France comme au Japon. Tout en tirant les leçons des expériences de nos deux pays, le Japon espère coopérer avec la France pour promouvoir davantage la participation des femmes dans la société, car ensemble, on peut aller plus loin.

伊原 純一

IHARA Junichi
Ambassadeur du Japon

¹ Selon une enquête du Cabinet du Premier ministre (2019), 60 % des personnes sont en désaccord avec l'idée que "les hommes travaillent à l'extérieur tandis que leurs femmes restent à la maison à s'occuper des enfants", et une minorité (35 %) est d'accord.

² Source : statistiques de l'OCDE (2020)

³ Sur les neuf présidents et directeurs de l'Université de Tokyo, deux vice-présidents et trois directeurs sont des femmes.

⁴ Madame Hashimoto Mayumi a rejoint Book Off Corporation à temps partiel en 1990. Après avoir travaillé en tant que directrice, PDG, présidente puis présidente honoraire, elle a pris sa retraite en septembre 2018.

⁵ Source : Ministère de l'Intérieur et des Télécommunications du Japon (Enquête sur la population active, 2020).

⁶ De 2013 à 2017, le « Plan d'accélération pour la réduction du nombre d'enfants sur liste d'attente » a permis d'augmenter le nombre de places en crèche et chez les assistantes maternelles de 535 000, et de 2018 à 2020, le « Plan de sécurisation en faveur de l'accueil des jeunes enfants » a augmenté le nombre de places de 312 000. Le nombre d'enfants en attente est passé de 26 081 (2017) à 12 439 (avril 2020), soit un peu moins de la moitié en trois ans.

⁷ Mesures depuis février 2022 pour augmenter les revenus d'environ 3 % (9 000 yens mensuels, soit environ 70 euros) en partant du principe que des efforts seront faits pour poursuivre l'augmentation des salaires du personnel soignant, du personnel d'aide sociale aux personnes handicapées et des puéricultrices.

François Lamy, un givernois connu et apprécié de tous

Chère Aude, cher Thibaut, chère famille,
chers amis,

Cher François,

Tu étais notre ami, un givernois connu et apprécié de tous.

Dès ton arrivée à Giverny, en 1975 avec Marie-Jeanne, tu t'es investi dans la vie municipale : élu en 1977 comme conseiller municipal, tu faisais tes classes et aux élections municipales suivantes, tu te présentais avec une équipe, tu remportais ces élections et tu devins maire de la commune de 1983 à 1989. Ce furent alors des années de travail, la commune se transformait : de village rural elle devenait commune touristique.

3 grands projets virent le jour pendant cette période :

celui de la voie piétonne reliant Vernonnet à Giverny ; c'était une petite Voie Verte, puis la transformation de l'ancienne gare de Giverny pour créer l'actuelle salle des fêtes devenue incontournable dans la vie festive et sociale des Givernois, et enfin la mise en place du 1^{er} PLU (plan local d'urbanisme) de la commune qui t'apportas beaucoup de soucis mais qui avec le temps a protégé Giverny et fait que notre village a conservé de nombreuses zones d'espaces verts et des propriétés qui ont gardé leur aspect tel qu'à l'époque de Claude Monet ; ce village c'est celui dont les Givernois sont fiers.

En 2008, tu rejoignais mon équipe et m'accompagnais comme maire-adjoint, ton expérience nous fut précieuse pour l'important dossier de réhabilitation de la rue Claude Monet. Ta présence toujours souriante, ton intelligence et ton esprit de conciliation furent très appréciés. Tu fis deux mandats de 2008 à 2020 avant de passer la main.

Tu as aussi été actif dans le monde associatif givernois notamment lorsque tu as décidé de faire revivre les Amis de Giverny, association mise en sommeil en 1990 dont tu pris la présidence dans les années 2000 puis la vice-présidence avec Jean-Pierre Paul jusqu'à ce jour.

Tu resteras toujours présent dans nos pensées à Giverny où tu as choisi de reposer près de ton épouse Marie-Jeanne.

Qu'Aude et Thibaud nous permettent de partager leur immense chagrin devant le vide que tu laisses.

Merci pour ce que tu as fait pour Giverny, pour tout ce que nous avons partagé avec toi et pour l'exemple que tu nous laisses.

*Claude Landais,
Maire de Giverny*



Merci François

In Memoriam,
Membre du club Kiwanis
VERNON - Claude Monet,
François LAMY a accompagné
durant plus de 25 ans les activités du club, à
travers les réunions périodiques, les actions
sociales et autres événements toujours très
conviviaux :

« Même si tu n'aimais pas trop les expositions médiatiques, tu avais occupé différents postes au sein du club, et tu m'avais même fait le plaisir d'être mon trésorier lors de ma présidence de division. Tu étais toujours au sein de nos débats, avec des avis aussi pertinents que tranchés ; en effet, derrière ta bonhomie apparente, il y avait une détermination sans faille qui laissait toujours la part belle à une générosité et un cœur qui s'inscrivaient parfaitement dans nos activités. Parmi celles-ci, tu te faisais l'ambassadeur privilégié de ton village de cœur pour les mener à bien.

François, nous ne t'oublierons pas ... »

Jacques MORIN



Les incivilités dans le village

Les difficultés de nos employés communaux face aux incivilités

Les décharges sauvages sont nombreuses sur le plateau et font l'objet de plaintes et de recherches par la gendarmerie mais le travail de nettoyage est à la charge de nos employés.



Sans omettre en juillet une voiture en feu sur le chemin près du parking des chasseurs. Problèmes aussi avec les entreprises de construction qui remettent à peu près en état

les dégâts causés par leurs engins à la fin des travaux mais nos employés doivent au quotidien parer aux descentes de matériaux (sable ou terre) sur les trottoirs ou dans les virages de nos chemins maltraités par le passage des engins. Dominique Lepage a fait le maximum auprès des entreprises.

Autre incivilité :

La législation nationale (Code de l'Urbanisme) oblige chaque habitant à **la taille**, en limite de propriété, de toutes haies en bordure de rue ou en mitoyenneté avec le voisinage.

Après envoi d'un courrier informant de cette obligation, la commune est en droit de faire faire le travail par une entreprise, la facture sera alors envoyée à l'habitant réfractaire et récupérée par les **services fiscaux**.

Un rappel est fait assez régulièrement à la commune par le **service des ordures ménagères de SNA** dont les chauffeurs ont des véhicules griffés par les débordements végétaux des haies. SNA menace alors de refuser de procéder au ramassage en porte à porte des ordures ménagères dans ces rues (ce qui a déjà été fait !)

Autre incivilité :

Autre obligation (code de l'urbanisme) : chaque habitant doit entretenir ses espaces verts, pelouses ou champs (risque d'incendie les étés très secs), suppression des chardons et des plantes dites invasives, prévention des chenilles processionnaires, destruction des nids de frelons (avec une aide possible du département).

Autre incivilité :

Après rappel de l'obligation de taille par la mairie, les employés communaux ont agi devant l'urgence (véhicules se déportant dans un virage pour éviter la végétation débordante) et se sont fait interpeller par le propriétaire pour coupe d'un rosier planté sur le domaine public.

Les associations givernoises

La Gaule Givernoise

L'association a tenu son **assemblée générale le samedi 8 janvier 2022**, en plein air dans le respect des mesures sanitaires, en présence de son président Gérard Lalouette et du bureau. La séance a débuté par une minute de silence à la mémoire de Luc Marc, garde-pêche décédé en 2021.

L'association compte 89 pêcheurs réguliers.

Le bilan financier est satisfaisant et le président remercie la commune de Giverny pour le versement d'une subvention ; la commune est reconnaissante pour le travail d'entretien des berges réalisé par l'association.

Les photos sont éloquentes !



Jean-François Hay sera le nouveau garde-pêche sur la zone Giverny-Vernon. **L'ouverture de la saison est fixée au 12 mars 2022** sauf intempéries ou restrictions sanitaires.

26 juin 2022 concours annuel de pêche : 40 pêcheurs étaient en compétition avec un lâcher de truite de 50 kg.

- 1^{er} prix : Benjamin Lefebvre
- 2^{ème} prix : Monsieur Diguierher
- 3^{ème} prix : Jennifer Anquetil
- 4^{ème} prix : Quentin Ramet



Claude Landais, maire de Giverny a remis les coupes aux lauréats



17 septembre 2022 lâcher en hommage au garde-pêche Luc Marc
22 pêcheurs étaient présents



« Les nouveaux pêcheurs sont toujours les bienvenus »

Gérard Lalouette, président
contact : 06 78 72 30 47

Les cartes de pêche (de 80 à 100euros pour un adulte selon la zone couverte) sont en vente :

- Le Marigny rue du Général Leclerc à Saint-Marcel
- La mairie de Giverny
- Sur le site www.cartedepeche.fr au nom de La Gaule Givernoise

Chasse : un constat rassurant

Après un été caniculaire et de sécheresse nous pouvions craindre un impact sévère sur la faune. Un peu comme en 1976, celle-ci aura bien résisté aux conditions de ce réchauffement climatique que l'on ne peut désormais plus nier. Les nuits avec des températures sans excès laissent aux animaux l'opportunité de surmonter la grosse chaleur. Il faut prendre en compte le biotope particulier du territoire de Giverny avec ses parties boisées faites de taillis et friches accueillant mammifères et oiseaux durant la journée.

Nous avons constaté une reproduction intéressante de faisans couronnant les efforts de préservation de notre société. Il a fallu bien entendu intervenir par un apport d'eau durant les périodes critiques de fin juillet et début août et l'implication de nos chasseurs a permis de belles réussites qui sonnent comme un encouragement. Le lièvre, animal de plaine s'est adapté en trouvant plus refuge dans les zones boisées. Les comptages effectués par la Fédération départementale marquent une progression régulière des effectifs favorisée aussi par le maintien de la gale touchant le renard, un prédateur sérieux du lièvre.

La perdrix grise, oiseau presque mythique de nos plaines, refait une encore trop timide réapparition. Une agriculture de plus en plus raisonnée est un facteur d'espoir. Il faut espérer un hiver sans trop de rigueur pour assurer la survie des reproducteurs. En cette fin d'année, la chasse des gibiers sédentaires laisse la place aux migrants. Grives, pigeons ramiers, dont l'importance de la migration vers l'Espagne a étonné cette année et notre fantasque bécasse qui déroutent tant nos chers auxiliaires, concernent les passionnés.

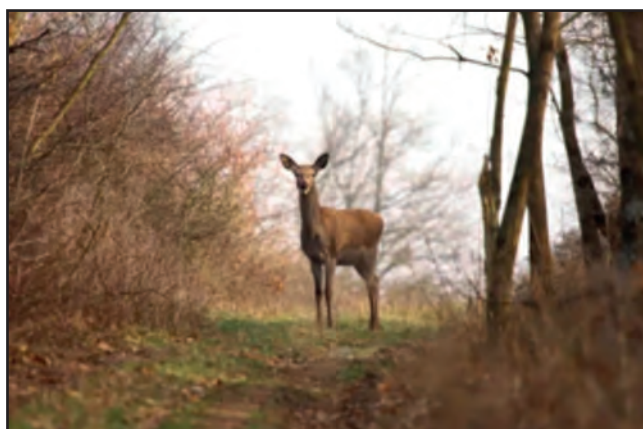


Le sanglier moins présent

Sur notre secteur, nous avons vécu deux saisons de surabondance du sanglier avec pour conséquence des dégâts importants aux cultures entièrement supportés par les cotisations des chasseurs. Les indemnités conséquentes ne dédommagent pas entièrement le préjudice des exploitants. La fécondité des laies, l'interruption de la chasse sur un territoire très proche durant deux saisons ont dopé les populations qu'il a fallu maîtriser. Il semble actuellement que la densité d'animaux se normalise. De régularisation nous devrions évoluer vers une gestion des populations plus conforme à notre éthique. Elle a fait ses preuves pour le chevreuil désormais bien implanté.

Roland Sorin

Vice-président de la Société de chasse de Giverny



Les associations givernoises

Les Amis de Giverny

Cette association a pour but de « réunir tous ceux qui, habitant ou non la localité, aiment Giverny et veulent contribuer à son développement harmonieux en veillant à la protection du site et souhaitent promouvoir toutes activités destinées à sauvegarder le patrimoine artistique et culturel de Giverny ». Elle compte 70 membres.

Président : Jean-Pierre PAUL - Tél : 02 32 51 28 22

La société de chasse

Président : Roland SORIN - Tél : 02 32 51 95 08

Les Goupils

Ping-Pong

Président : Daniel GOUPIL - Tél : 02 32 51 28 22

La gaule givernoise

Association de pêche de 2^{ème} catégorie, qui regroupe des passionnés de pêche à la truite, gardon, brochet, carpe, etc. au bord de l'Epte. L'accès aux berges est gratuit ; en contrepartie, les pêcheurs entretiennent les berges en début de saison. Un concours est organisé en septembre.

Président : Gérard LALOUETTE

Sauvegarde du quartier Baudy

L'association Sauvegarde du quartier Baudy a été créée en 1989 afin de soustraire à l'emprise

immobilière certaines parcelles de terrain situées en face de l'ancien hôtel Baudy, haut lieu historique de notre village. De nombreuses activités ont pour cadre ce site unique.

Président : Stéphane RISTICH - Tél : 02 32 51 05 80

ARSENE

Mise en valeur de la culture de notre région, autour de la pierre de Vernon, en y associant les arts plastiques, la musique, la danse, la photographie, le cinéma ou l'architecture.

Président Yann GUIGNABERT :

yann.guignabert@wanadoo.fr

Giverny en fêtes

Son objectif est de développer l'amitié et la convivialité en organisant des événements festifs et rassembleurs pour les Givernois, leurs familles, leurs amis et les amoureux du village.

Présidente : Christine PEERS DE NIEUWBURG

Tél : 06 74 35 70 63

Association Giverny entre Falaise et Marais

L'association vise à préserver la zone humide, son écosystème, sa biodiversité, et propose des événements festifs, citoyens et conviviaux pour tous, dans son quartier. Présidente : Elisabetta PIERMÉ BOÏ - Tél : 06 31 68 60 22

Les GOUPILS, la forme pour tous à Giverny et l'espoir de nous retrouver très vite

• **Ping-Pong** le mardi à 18h

Contact : Daniel Goupil 02 32 51 78 83

Dans la salle des fêtes de Giverny, rue de Falaise

LES G.O.U.P.I.L.S. : Givernois Ouverts Unis Pour des Initiatives Libres et Solidaires



Les associations givernoises

Association Giverny en fêtes



Merci à Monsieur Le Maire et au conseil municipal pour la confiance qu'ils nous témoignent. Merci à nos bénévoles, à nos artistes, à nos fidèles adhérents pour leur soutien, à tous les Givernois pour la sympathie qu'ils nous témoignent.

La COVID a contrarié les élans de l'association en ce début d'année 2022 :

- Soirée jeux de société, annulée
- Soirée Indienne, annulée

Les choses sérieuses reprennent avec une belle participation le 3 mars à l'Assemblée Générale de l'association. Giverny en fêtes reprend son rythme.



Giverny, un ravissement pour Claude Monet ... et pour ses habitants au quotidien !

le carnaval fait son grand retour le 21 mai
 Dans les coulisses du carnaval chacun s'active
 (Démocrate vernonnais)



L'hiver s'en va, le printemps s'installe.
 Les saules nous réclament !

Nettoyage de la plage le 10 avril 2022



Giverny fête la musique jusqu'au bout de la nuit
soirée pique-nique et Karaoké le 2 juillet



Les associations givernoises

On se retrouve le 18 septembre pour la traditionnelle journée pétanque



Le 25 septembre Foire à tout de Giverny
L'association tient « la buvette »



Apéritif offert par Aurélie et Sébastien, Au coin du pain'tre



26 novembre « Soupes et Gâteaux » photos Vladimir

Merci à nos bénévoles

Installation :
160 convives !

Le succès : Succès fou du concours de soupes et gâteaux

Le lendemain : en-cas et rangement !



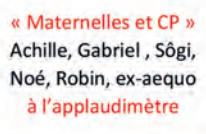
Merci à nos convives, nos cuisiniers et pâtisseries



Merci à nos jurys



Bravo à nos gagnants



« Maternelles et CP »
Achille, Gabriel, Sôgi,
Noé, Robin, ex-aequo
à l'applaudimètre



Hughes Lamiroux (jury)

Ruslan (public)

Françoise Perrin



Décembre 2022 : « Opération Chocolats »

Merci d'avoir soutenu notre opération. Les bénéficiaires financent, en partie, les illuminations



Illuminations



Ph. Eglise, Michel Henry

Bravo à tous



Revivez tous ces bons moments en photos et en vidéos sur :

www.givernyenfetes.com



Le carnet 2022

Naissances

Arsène, Karlik, François, Christian CHYTIL JOUYET né le 21 mars, fils de Ferdinand, Georges, Armand JOUYET et de Marie, Aurélie CHYTIL

Léonie, Fleur, Mireille PINARD née le 24 septembre, fille de David, Victor, Gilbert LEBOUTTE et de Marie Hélène PINARD

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Mariages

Marie-Christine EVEN et Yves LEERS le 1 avril

Lucie HACQ et Charles LANGEVIN le 13 mai

Catherine COUDRIER et Jean-Yves ROUX le 17 juin

Cécile APLINCOURT et Victor PERDRIX le 9 juillet

Morgane ROSENFELD et Vincent BONNEAU le 13 août

Alexandra LEHEC et Victor LEPAGE le 10 septembre

Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux.

Décès

Benito, Beppino MARINELLO le 9 février

Patrice, Eric PIERMÉ le 13 février

Claire, Louise JOYES, veuve TOULGOUAT le 17 juin

Fernand, André MORIN le 25 novembre

François, Marie, Jean, Pierre LAMY le 27 novembre

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Médaille d'honneur du travail : Grand Or

Décernée à Gisèle Berche, responsable formation relations écoles chez COLLINS ACTUATION SYSTEMS – SAINT MARCEL pour 40 années de service.

Nos très sincères félicitations.

Madame Lafont

Un événement communal important : la doyenne des Givernoises est centenaire !

Nous lui souhaitons un bel anniversaire avec un bouquet, que Daniel Droin lui a apporté, offert par la Mairie au nom de tous les Givernois.

Madame Paulette Lafont naît le 12 décembre 1922 à Vernon ; elle épouse Jules Lafont en avril 1950 et aura 3 enfants Bernard en 1951, Françoise en 1952 et Bruno en 1955.

Après avoir enseigné quelques années à Sainte-Colombe en tant que chargée d'école, la famille s'installe à Giverny dans le logement de fonction de l'école.

Elle occupera le poste d'institutrice à Giverny jusqu'à la fin de sa carrière et assurera durant de nombreuses années le poste de secrétaire de mairie de la commune.

Lors de sa retraite, elle s'installera rue Claude Monet dans la maison où elle réside encore actuellement. Après le décès de son mari en 1981, elle surmontera avec courage la perte de 2 de ses enfants en 2019 et 2020. Elle est aujourd'hui très entourée par Bernard son fils aîné, 6 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants, aidée par une auxiliaire de vie et des voisins attentifs.

Une vie bien remplie au service des Givernois et de sa famille



DEPARTEMENT DE L'EURE
MAIRIE DE GIVERNY

17, rue Blanche Hoschedé-Monet – 27620 GIVERNY

Tél : 02 32 51 28 22 - Fax : 02 32 51 72 79

mairie-giverny@orange.fr

Site web : <https://www.giverny27.fr>

Heures d'ouverture :

Lundi 10h à 12h - Jeudi 17h à 19h - Samedi 10h à 12h

GIVERNY - MAGAZINE MUNICIPAL 2022-2023

Directeur de la publication : Claude Landais, maire de Giverny

Comité de rédaction : Claude Landais, M. Delemme, D. Droin,

G. Berche, C. Couteau, A. Etcheberry, V. Faivre, J. Falc'hon,

H. Lamiriaux, D. Lepage et J.C. Rosier.

Cette édition annuelle du magazine municipal de Giverny, entièrement gérée par la commune, a été réalisée par :

Conception graphique et réalisation : Michel Cribelier

Régie publicitaire : Daniel Droin

La commune remercie les annonceurs et contributeurs qui ont fourni des textes ou des images pour ce magazine.

Paroisse Saint Nicaise du Vexin Normand

(voir les indications selon consignes sanitaires sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'église)

Messe hebdomadaire à 18h le jeudi,
2^{ème} jeudi chapelet à 17h15
dans l'église Sainte Radegonde de Giverny,
d'avril à octobre
dans le cadre de la pastorale du tourisme.



© Photo Dominique Lepage

Messe du dimanche à Giverny (voir les indications sur les panneaux d'affichage de l'église).

Baptême ou mariage :
s'adresser au secrétariat de la paroisse, presbytère d'Ecos

Tél : 02 32 52 01 49



LE Jardin des Plumes
RESTAURANT HÔTEL DE CHARME

1 RUE DU MILIEU - GIVERNY

WWW.JARDINDESPLUMES.FR

+33 (0)2 32 54 26 35



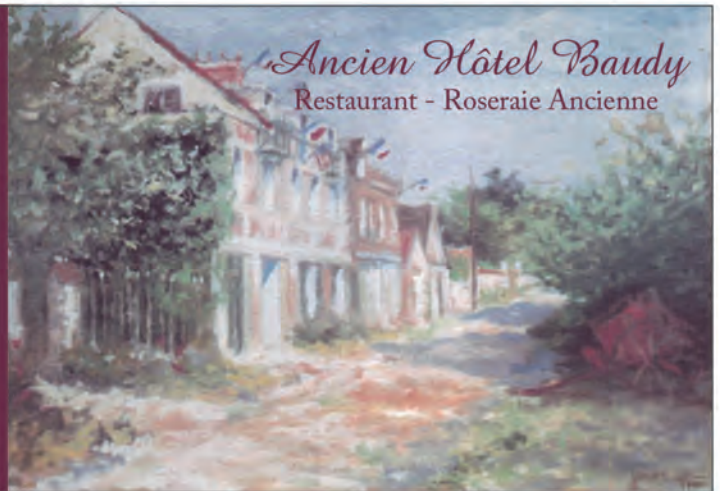
CREDIT PHOTOS : YVAN MOREAU



Ancien Hôtel Baudy
Restaurant - Roseraie Ancienne
Salle de Réception

Ouvert 7 Jours / 7 Jours
du 1^{er} Avril au 1^{er} Novembre

81 , rue Claude Monet Tél/Fax : 02 32 21 10 03
27620 - GIVERNY restaurantbaudy@yahoo.fr
www.giverny.fr



Pause gourmande ou déjeuner en groupe,
dans l'une de nos deux salles ou sur notre
terrasse fleurie par les jardiniers de la
Fondation Claude Monet.

Les Nymphéas
RESTAURANT - SALON DE THÉ

Ouvert tous les jours du 1er avril au 1er novembre 2021
de 9h00 à 18h00. Service continu de 11h00 à 16h30.
tel : 02 32 21 20 31
Square Gerald et Florence Van Der Kemp - 27620 Giverny

GIVERNY

Claude - Monet

Venez visiter
la maison et les jardins
de Claude Monet
à Giverny



Maison et Jardins Claude Monet-Giverny
Ouvert tous les jours du 1^{er} avril au 1^{er} novembre 2023
de 9 h 30 à 17 h 30 • T.02 32 51 28 21
www.claude-monet-giverny.com



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE